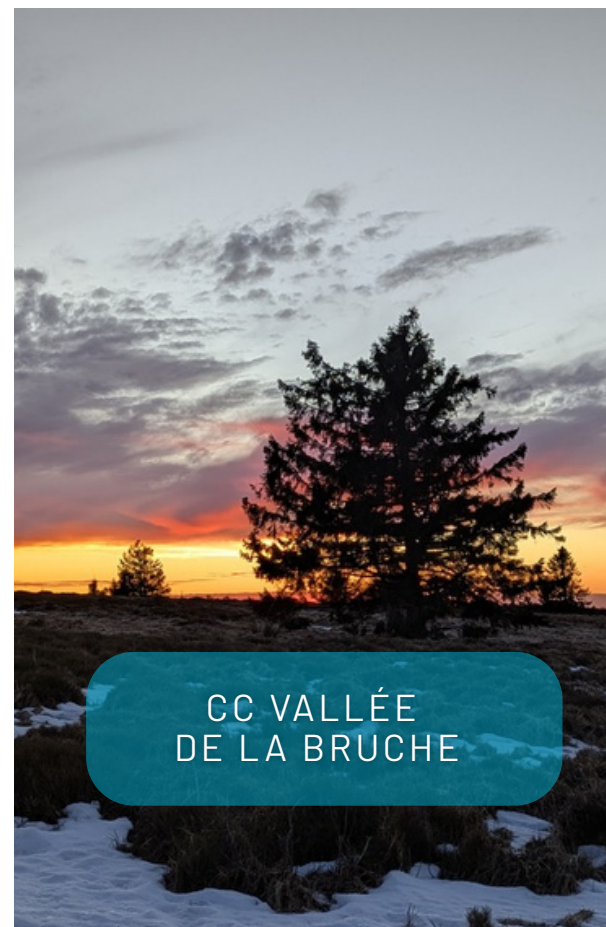


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

DU PETR BRUCHE MOSSIG



NOS PARTENAIRES



SOMMAIRE

04-16

STRUCTURATION INSTITUTIONNELLE

> Les instances du PETR

- Instances décisionnelles
- Instances consultatives

> Les moyens humains et financiers

- L'équipe du PETR
- Structures d'appui et partenaires
- Concertation et échanges territoriaux
- Communication du PETR
- Budget et cotisations

17-26

EXERCICE DES COMPÉTENCES

> Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

- Le SCoT Bruche Mossig
- Les collaborations
- L'Observatoire du territoire

> Plan Climat

- Un Plan Climat qui mobilise !
- Les objectifs
- Le programme d'actions
- La newsletter Climat Air Energie

> Projet de territoire

27-53

ATTRIBUTIONS

> Transition énergétique

- La rénovation énergétique des maisons d'habitation
- La rénovation énergétique du patrimoine public
- Mobilité - covoiturage
- Mobilité - vélo
- Animations Plan Climat

> Développement territorial

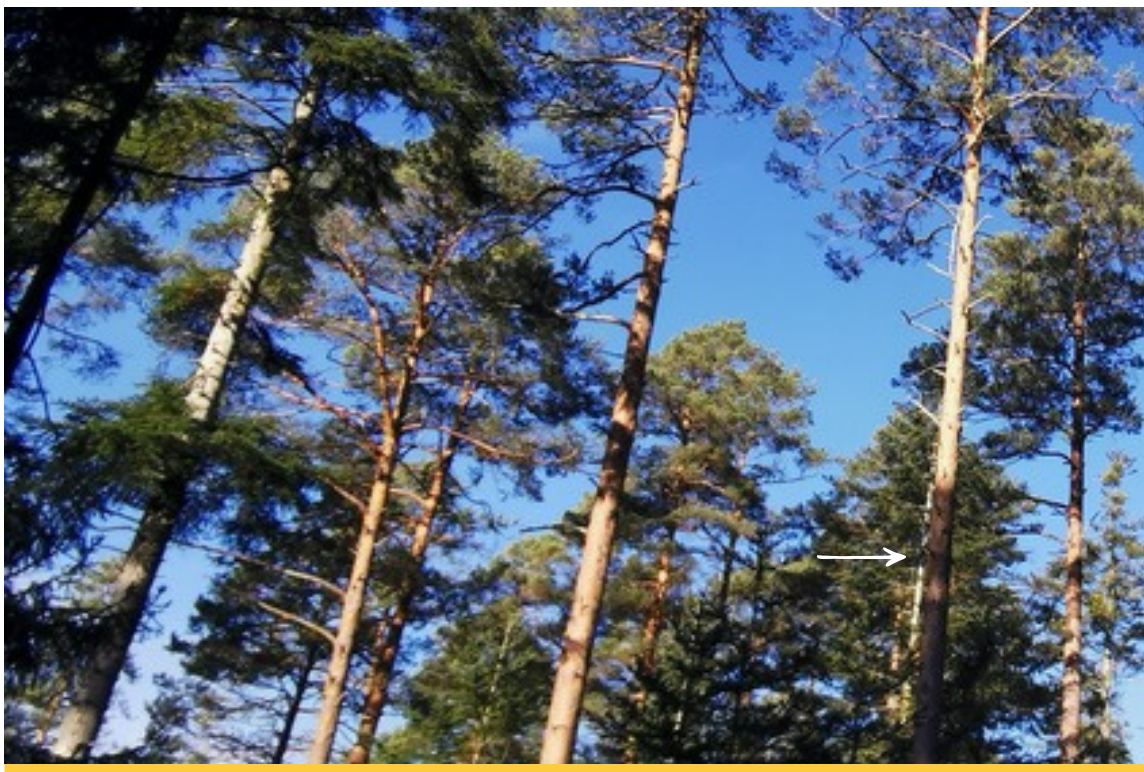
- Programme Leader
- Tremplin Entreprises et l'animation économique
- Le programme Eco-Défis

54

GLOSSAIRE



STRUCTURATION INSTITUTIONNELLE



La Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM), promulguée le 27 Janvier 2014, a proposé notamment, dans son article 79, un nouvel outil du développement local : **le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural ou PETR** (1) Espace de mutualisation et de coopération entre établissements publics de coopération intercommunale, le Pôle permet de redonner une assise juridique aux territoires de projets, notamment aux Pays, issus de la Loi dite LOADDT de 1999.

Le **PETR Bruche Mossig** constitué entre la **Communauté de Communes de la Vallée de la BRUCHE**, la **Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG** et la **Communauté de Communes de la MOSSIG et du VIGNOBLE**, regroupe 68 communes totalisant 87 234 habitants (données INSEE 2019 - population totale).

(1) régi par le nouvel article L. 5741-1 du Code général des Collectivités territoriales, relevant du droit applicable au syndicat mixte fermé (Art. L. 5711-1 CGCT).

68
COMMUNES



STRUCTURATION INSTITUTIONNELLE

Le Syndicat Mixte du SCOT Bruche-Mossig, devenu Syndicat Mixte du Territoire Bruche-Mossig (AP du 20 Février 2019), a organisé sa transformation en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) pour poursuivre la politique de développement durable, initiée par le Pays Bruche-Mossig-Piémont, dans une approche prospective à long terme.

Jusqu'en 2018 le Syndicat Mixte avait pour unique objet l'élaboration et la mise en oeuvre du Schéma de Cohérence Territoriale sur l'ensemble de son territoire.

Depuis il a élargi ses compétences à l'élaboration du plan climat, puis après sa transformation en PETR, il a repris les actions portées jusque-là par le Pays Bruche Mossig Piémont en faveur du développement économique (Programme Leader, Tremplin Entreprises, ...) et de la transition énergétique (France Rénov, OKTAVE, mobilité, ...).

En 2022, il a élargi ses compétences à la coordination globale du suivi et de l'évaluation du plan climat. Le PETR a également précisé son habilitation statutaire à réaliser des prestations de service pour mettre en place sur son territoire une stratégie de développement du covoiturage pour le compte de ses EPCI membres.



Le PETR garde la vocation du Pays d'être un outil de proximité en proposant à la fois des services à la population et la mise en oeuvre de projets de développement local. Le PETR porte aussi la démarche d'aménagement durable du territoire avec la mise en oeuvre du SCoT Bruche Mossig et la coordination de la mise en oeuvre du Plan Climat Air Energie Territorial ainsi que son évaluation.

Il est fondé sur l'ambition initiale des acteurs locaux de promouvoir l'organisation d'un espace de développement aux portes de la métropole strasbourgeoise et de relever le défi de l'organisation spatiale et de l'aménagement de ce territoire.

Le projet de territoire adopté en novembre 2022 définit les conditions de ce développement dans le périmètre du PETR et précise les enjeux et la stratégie adoptée pour y répondre. Le PETR a élaboré courant 2024 une convention territoriale déterminant les missions déléguées au PETR par les 3 EPCI membres pour la mise en oeuvre du projet de territoire.

L'action du PETR s'inscrit en complémentarité avec celle des EPCI membres, dans le respect des compétences et attributions que ces derniers lui dévoluent.

Les instances du PETR

Instances décisionnelles

56

Membres

Conformément à ses statuts, le PETR Bruche Mossig est administré par un Comité Syndical composé de 56 membres, assurant la représentativité des Communautés de Communes membres, dont la répartition a été fixée en tenant compte du poids démographique de chacun. Ces délégués sont désignés par les EPCI respectifs suivant le renouvellement général de leurs organes délibérants.

Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble : 15 membres titulaires

François SCHNEIDER,
Maire de Cosswiller,

Fabien BLAESS,
Maire de Dangolsheim,

Nicolas WINLING,
Maire de Dahlenheim,

Pierre Paul ENGER,
Maire de Hohengoeft,

Patrick DECK,
Maire de Kirchheim,

Daniel FISCHER,
Maire de Marlenheim,

Pierre BURTIN, Adjoint
au Maire de Marlenheim,

François JEHL,
Maire d'Odratzheim,

Sylvie THOLE, Maire
de Scharrachbergheim
Irmstett,

Gérard STROHMENGER,
Maire de Traenheim,

Yves JUNG, Maire
de Wangen,

Daniel ACKER, Maire de
Wangenbourg Engenthal,

Michèle ESCHLIMANN,
Maire de Wasselonne,

Cédric HALTER, Adjoint
au Maire de Wasselonne,

Pierre GEIST,
Maire de Westhoffen



Les instances du PETR

Instances décisionnelles

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig : 26 membres titulaires

Bernard RAULIN, Adjoint
au Maire d'Altorf,

Marie-Paule DIETRICH,
Conseillère Municipale
d'Avolsheim,

Laetitia MARTZ-DELMULLE,
Maire de Dachstein,

Marie-Reine FISCHER,
Maire de Dinsheim-sur-
Bruche,

Gilbert ROTH, Maire
de Dorlisheim,

Claire PERRAT-LIEBERT,
Conseillère Municipale
de Dorlisheim,

Julien HAEGY, Maire
de Duppigheim,

Alexandre DENISTY,
Maire de Duttlenheim,

Mathieu BLEGER,
Conseiller Municipal
de Duttlenheim,

Marianne WEHR,
Maire d'Ergersheim,

Eric FRANCHET,
Maire d'Ernolsheim-
Bruche,

Pierre THIELEN,
Maire de Gresswiller,

Guy ERNST, Maire
d'Heiligenberg,

Laurent FURST,
Maire de Molsheim,

Chantal JEANPERT,
Adjointe au Maire
de Molsheim,

Sylvie TETERYCZ,
Adjointe au Maire
de Molsheim,

Maxime LAVIGNE,
Conseiller Municipal
de Molsheim,

Jean-Michel WEBER,
Conseiller Municipal
de Molsheim,

Jean-Luc SCHICKELE,
Maire de Mutzig,

Caroline PFISTER,
Adjointe au Maire
de Mutzig,

Bülent TEMIZAS, Adjoint
au Maire de Mutzig,

Marielle HELLBOURG,
Maire de Niederhaslach,

Jean BIEHLER,
Maire d'Oberhaslach,

Guy SCHMITT, Maire
de Soultz-les-Bains,

Alexandre GONCALVES,
Maire de Still,

Sébastien JACOB,
Conseiller Municipal
de Wolxheim.



Les instances du PETR

Instances décisionnelles

Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche : 15 membres titulaires

Alice MOREL,
Maire de Bellefosse,

Marc DELLENBACH,
Maire de Bourg-Bruche,

Emile FLUCK,
Maire de Colroy la Roche,

Maurice GUIDAT,
Maire de Fouday,

**Jean-Bernard
PANNEKOECKE,**
Maire de La Broque,

Jean-Louis BATT,
Maire de Lutzelhouse,

Nicolas BONEL, Maire
de Muhlbach sur Bruche,

André WOOCK,
Maire de Natzwiller,

Thierry SIEFFER,
Maire de Ranrupt,

Marc SCHEER,
Maire de Rothau,

Marc GIROLD,
Maire de Russ,

Romain MANGENET,
Maire de Saâles,

Laurent BERTRAND,
Maire de Schirmeck,

Alain GRISE,
Maire d'Urmatt,

Alain FERRY, Maire
de Wisches.



Les instances du PETR

Instances décisionnelles

9

Vice-Présidents

Le Président du PETR, Alain FERRY, est entouré de 9 Vice-Présidents.

Ces fonctions sont assurées à titre bénévole.

Fonction	Nom
Président	Alain FERRY
1 ^{er} VP	Daniel ACKER
2 ^e VP	Marie-Reine FISCHER
3 ^e VP	Jean Bernard PANNEKOECKE
4 ^e VP	Michèle ESCHLIMANN
5 ^e VP	Gilbert ROTH
6 ^e VP	Alice MOREL
7 ^e VP	Daniel FISCHER
8 ^e VP	Marianne WEHR
9 ^e VP	Laurent FURST

22

membres du bureau

Le bureau du PETR Bruche Mossig est composé de 22 membres : 8 de la CCRMM, 7 de la CCVB et 7 de la CCMV, dont le Président et les 9 Vice-Présidents

Titulaires	Suppléant
Alain FERRY	Marc SCHEER
Daniel ACKER	Pierre GEIST
Marie-Reine FISCHER	Julien HAEGY
Jean Bernard PANNEKOECKE	Jean-Louis BATT
Michèle ESCHLIMANN	Sylvie THOLE
Gilbert ROTH	Jean-Luc SCHICKELE
Alice MOREL	Laurent BERTRAND
Daniel FISCHER	François SCHNEIDER
Marianne WEHR	Marielle HELLBOURG
Laurent FURST	Guy SCHMITT
François JEHL	Romain MANGENET

Le comité syndical s'est réuni 8 fois en 2025 : 29 janvier, 19 mars (sans quorum), 26 mars, 11 juin (sans quorum), 9 juillet, 5 novembre (sans quorum) 3 décembre. 10 décembre

Le bureau du PETR a été réuni 8 fois cette année : 8 janvier, 26 février, 2 avril, 14 mai, 25 juin, 3 septembre, 8 octobre, 12 novembre.

Les instances du PETR

Instances consultatives

Le PETR dispose de deux instances consultatives :

la conférence des maires et le conseil de développement.

Le Président du PETR a réuni les Présidents des 3 EPCI membres à 2 reprises pour évoquer différents sujets stratégiques à savoir la mobilisation de la mesure plan climat du fond vert et la poursuite du service de covoiturage St'hopla.

La conférence des Maires a été conviée à 3 réunions du comité syndical, les 19 mars, 11 juin et 5 novembre, pour des points d'information portant sur l'étude relative au développement des aires de covoiturage, l'animation économique du territoire, la mise en oeuvre du programme Leader, ainsi que les travaux réalisés avec le CAUE sur la densification des tissus pavillonnaires.

La composition du conseil de développement a été arrêtée par le Comité Syndical du PETR en date du 9 décembre 2020. La présidence de l'instance a été confiée à Jean Bernard PANNEKOECKE, Vice-Président du PETR en charge du Conseil de Développement.

Le conseil de développement est régulièrement invité aux évènements organisés par le PETR ainsi qu'à des réunions proposées par des instances supra telles les conseils de développement de la CEA ou de la Région Grand Est.



Les moyens humains et financiers

L'équipe du PETR

Le PETR dispose au 31 décembre 2025 d'une équipe de 9 personnes (8,3 ETP) réparties entre la direction générale (1.5 ETP) et 3 pôles opérationnels, à savoir :

La planification et l'urbanisme (0.4 ETP) intégrant le SCoT et l'observatoire du territoire;

La transition énergétique (3,1 ETP) dans une approche transverse regroupant le Plan climat, la transition énergétique avec France Rénov et la mobilité;

Le développement territorial (3,3 ETP) comprenant Tremplin Entreprises et le programme européen Leader.

Vie de l'équipe :

2 agents ont démissionné du PETR en 2025, ces postes n'ont pas été pourvus.

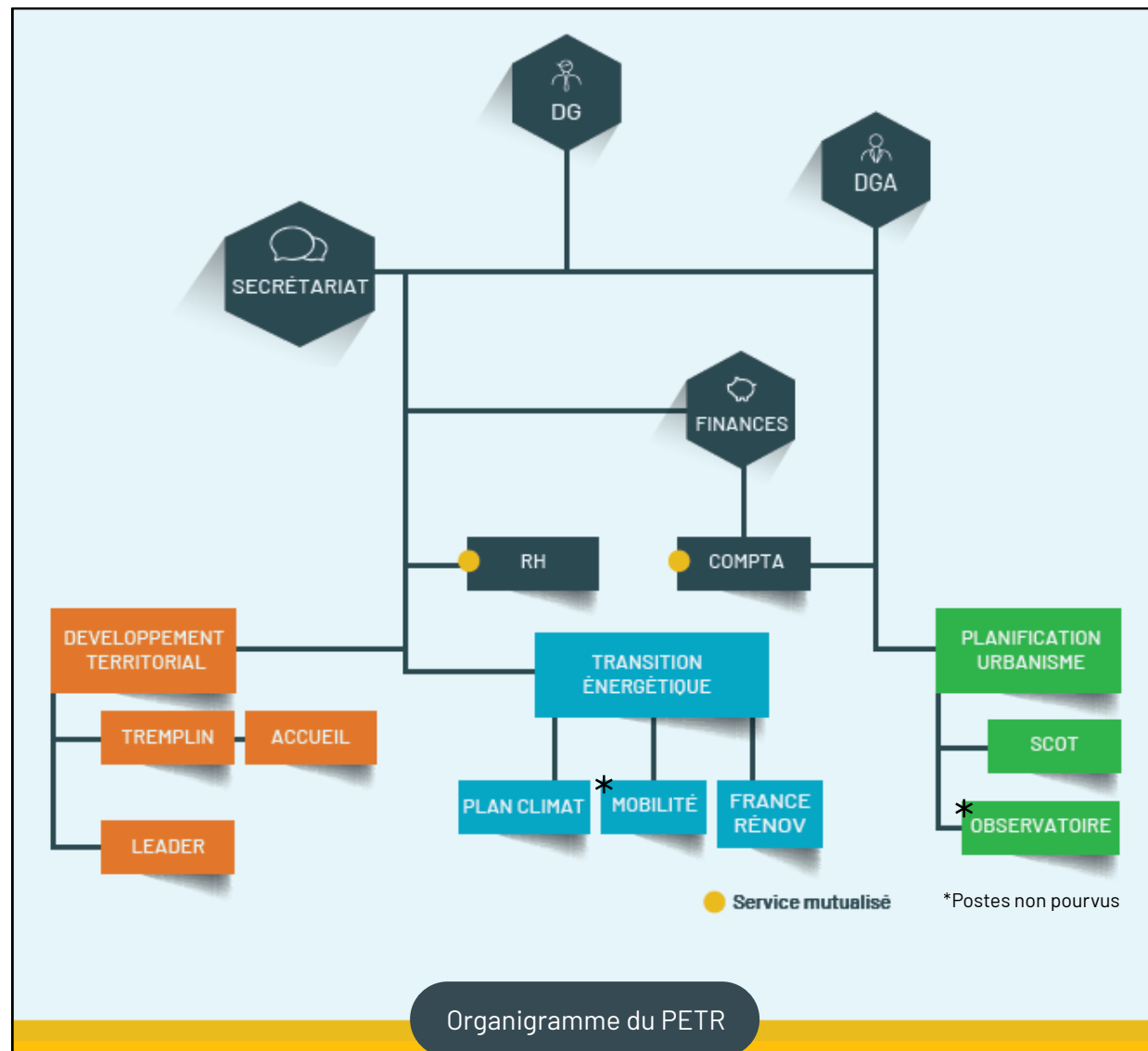
- **Guillaume LIMBACH**, Chargé de mission des Observatoires du territoire et géomaticien.
- **Juliette OBERLE**, Coordinatrice Mobilité et Plan Climat.

Le PETR a accueilli plusieurs stagiaires en 2025 :

- Abdoulaye DIALLO, "Chargé d'études fluides, thermiques et environnement du bâtiment" du 31/03 au 07/05/2025. Stage non rémunéré.
- Jean-Claude LIGER, "Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment" du 13/01 au 7/02/2025. Stage non rémunéré.
- Mélis BAYKAL, BAC PRO "Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités" du 2 au 22/06/2025. Stage non rémunéré.
- **La sortie annuelle de l'équipe salariée du PETR** : le 19 septembre avec le Vice-Président Daniel ACKER, l'équipe a pu visiter les installations du trail center de Wangebourg-Engenthal, la maison médicale fraîchement rénovée Les Hiboux et l'ancienne fillature EBBEL à Wasselonne.
- **Formations** : L'équipe salariée du PETR a bénéficié d'une formation "Coopération et dynamique d'équipe" sur 1,5 jours à Strasbourg le 20 et 24/10/2025, animée par l'organisme de formation Résilience.

Les moyens humains et financiers

Organigramme au 31 12 2025



Les moyens humains et financiers

L'équipe du PETR

Michèle HEUSSNER-WESTPHAL

DIRECTRICE

michele.heussner@petrbruchemossig.fr

03 88 97 25 44 / 06 37 24 32 83



Patrick PETER

DIRECTEUR DE TREPLIN

ENTREPRISES

ANIMATEUR ÉCONOMIQUE

patrick.peter@treplin-entreprises.fr

03 88 97 39 75 / 06 47 65 74 87



Gwennaél COHERGNE

CHARGÉ DE MISSION

PLAN CLIMAT_ ECONOME DE FLUX

gwennael.cohergne@petrbruchemossig.fr

03 88 97 83 87



Grégory HEINRICH

DIRECTEUR ADJOINT

CHARGÉ DU SCOT

gregory.heinrich@petrbruchemossig.fr

03 88 97 47 96 / 06 18 59 89 53



Céline FOUCART

CHARGÉE D'ACCUEIL COMMUNICATION

ADMINISTRATION PETR ET

TREPLIN ENTREPRISES

contact@petrbruchemossig.fr

contact@treplin-entreprises.fr

03 88 97 47 96 / 03 88 97 25 40



Jean SCHOEPPER

CONSEILLER FRANCE RÉNOV (CONSEIL
AUX PARTICULIERS)

jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr

03 88 97 39 69 / 06 73 97 78 93



Estelle PALFRAY

SECRETAIRE DE DIRECTION

POSTE MUTUALISÉ AVEC LA CCRMM

estelle.palfray@petrbruchemossig.fr

03 88 97 25 41



Albin DERIAT

CHARGÉ DU PROGRAMME LEADER

albin.deriat@petrbruchemossig.fr

03 88 97 60 79



Benoît HUGUET

ANIMATEUR GESTIONNAIRE

PROGRAMME LEADER

benoit.huguet@petrbruchemossig.fr

03 88 97 25 42



Structures d'appui et partenaires

Le PETR dispose de moyens d'intervention et d'une interface élargie dans le cadre de partenariats avec des structures telles que:

- Initiatives BMP pour l'appui à la création et au développement d'entreprises,
- le réseau ACT:IONS qui anime le tissu industriel,
- la CeA, l'ANAH et OKTAVE pour la rénovation énergétique,
- l'ADEUS, la fédération nationale des
- SCoT, la conférence des SCoT du Grand Est pour l'aménagement du territoire,
- l'Association Nationale des Pays et PETR (ANPP), Citoyens & Territoires, Leader France, pour le fonctionnement en réseau niveau national et régional,
- le centre de gestion et le CNFPT pour la gestion des ressources humaines.

Pour la gestion et l'animation du programme LEADER, le PETR bénéficie de financements FEADER, de l'appui technique des services de la Région Grand-Est, ainsi que de l'implication d'acteurs locaux, publics et privés, membres du comité de programmation du groupe d'action locale.

Le PETR a participé aux réunions village d'avenir, petites villes de demain, COP GEREVE, ZAER et SPRH organisées par les services de l'Etat, aux réunions PTRTE de la CCMV et de la CCVB ainsi qu'aux réunions du bassin de mobilité Nord Alsace pilotées par la Région.

Le PETR a piloté, en articulation avec la DDT67 et les EPCI, la transmission des propositions d'actions du territoire pour le financement fond vert dédié à la mise en œuvre du plan climat.

Au sein de Tremplin Entreprises, le PETR coordonne l'offre locale de services à la création d'entreprises proposées par la Chambre de Commerce, France Travail, l'Ordre des Experts-Comptables et d'autres intervenants (coopérative d'activité, couveuse...).

Ce partenariat se concrétise par la mise en œuvre d'ateliers, de sessions de formation et de permanences. Par ailleurs, le PETR œuvre à l'insertion territoriale des jeunes pousses de la pépinière et participe aux instances emploi formation du territoire pour favoriser les relations écoles /entreprises.

Les projets en faveur de la transition énergétique touchent un large panel d'acteurs socio-économiques, aux côtés des communautés de communes et des communes, des partenaires institutionnels que sont l'Europe, l'État, la Région, la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA), l'ADEME, le CEREMA, les opérateurs ANAH, les maisons de service du territoire, des établissements scolaires, des citoyens engagés et des associations telles Bruche Piémont Rail, Alter Alsace Energie, Cap à l'Est, la Maison de la Nature, des entreprises locales exerçant leur responsabilité sociale et environnementale, la Chambre de Métiers dans le cadre du programme Eco-défis, la CCI pour un atelier et des diagnostics mobilité pour les entreprises, Initiatives durables pour le défi vélo,...

La Région Grand Est reste un partenaire essentiel du PETR, aux plans technique et financier dans les domaines du développement territorial, de la transition énergétique, de sa compétence autorité organisatrice des mobilités et en sa qualité de gestionnaire de fonds européens.

Communication du PETR Bruche Mossig

Le PETR communique afin de rendre ses actions visibles, accessibles et identifiables.

En complément des supports imprimés, il est actif via internet avec 2 sites "vitrine" et des pages sur des réseaux sociaux.



Facebook:

La page **PETR Bruche Mossig** compte **614 followers**.

<https://www.facebook.com/petrbruchemossig>



Tremplin Entreprises dispose également d'une page dédiée à la promotion des ateliers économiques, aux informations, aux nouveautés de la pépinière, mais aussi aux offres d'emploi, aux actualités et animations économiques du territoire.

A ce jour elle compte **783 followers**.

<https://www.facebook.com/TremplinEntreprises.Mutzig>



LinkedIn:

Le profil LinkedIn du **PETR** est actuellement suivi par **287 abonnés**.

<https://www.linkedin.com/company/petr-bruche-mossig>



Le profil de **Tremplin Entreprises** totalise **476 abonnés**.

<https://www.linkedin.com/company/tremplin-entreprises-mutzig>



Le compte Instagram de **Tremplin Entreprises** compte **104 followers**



Ces actions viennent compléter la communication assurée via les 2 sites internet régulièrement mis à jour :

www.bruche-mossig.fr

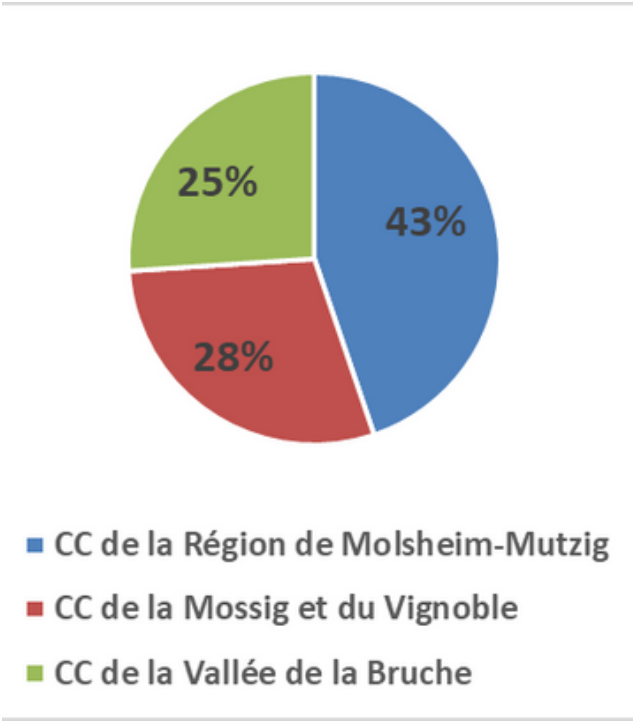
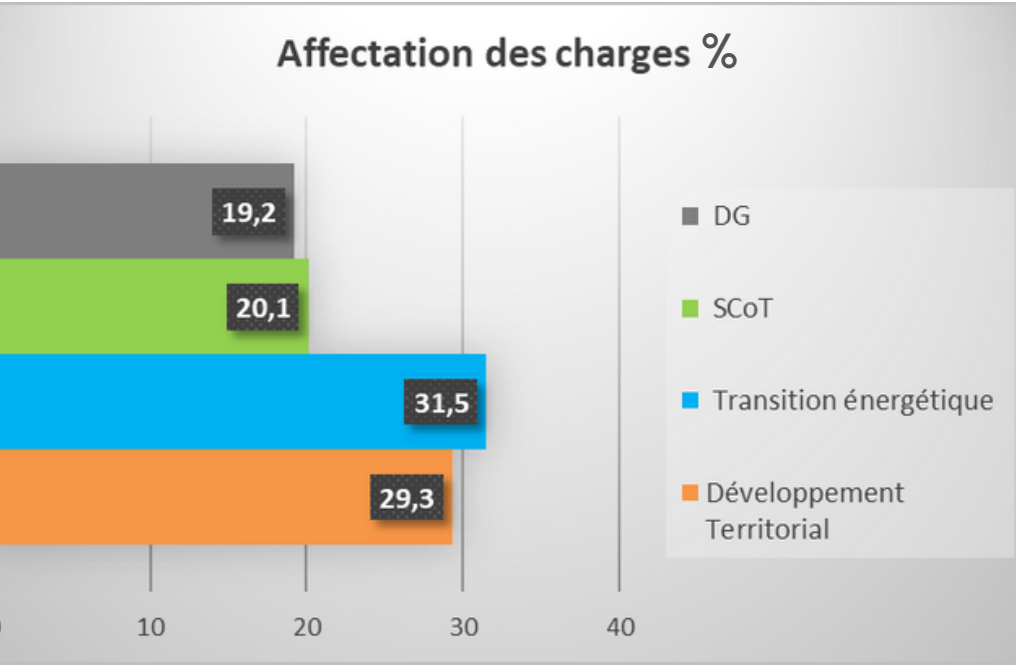
www.tremplin-entreprises.fr

Budget et cotisations



Le budget du PETR pour 2025, s’est élevé à 1 322 929 €, soit 954 199€ en fonctionnement et 368 730 € en investissement, avec des excédents reportés de 2024 de 223 455 € en fonctionnement et 321 062 € en investissement.

Les contributions financières des Communautés de Communes membres au BP 2025 du PETR, maintenues à 495 768,00 €, représentent 49% des recettes courantes de fonctionnement. Leur répartition, définie par les statuts, se décline comme suit :



EXERCICE DES COMPÉTENCES



Les compétences et attributions du PETR Bruche Mossig sont détaillées dans les statuts de l'instance comme suit :

« En application des articles L. 5741-1, L. 5711-1, L. 5212-1 et suivants et L. 5211-5-1 du CGCT, le PETR exerce, aux lieu et place de ses EPCI FP membres, les compétences et missions suivantes. Le PETR est compétent pour :

- Elaborer, modifier, réviser et mettre en œuvre un Schéma de Cohérence Territoriale sur l'ensemble de son territoire ;
- Elaborer un Plan Climat Air Energie Territorial, prévu à l'article L 229-26 du Code de l'environnement, ainsi que son rapport intermédiaire à 3 ans ; et pour assurer la coordination globale de son suivi et de son évaluation, prévu à l'article R229-51 du code de l'environnement, sur l'ensemble de son territoire;
- Elaborer le projet de territoire mentionné à l'article L. 5741-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Mettre en oeuvre, dans les conditions précisées dans le projet de territoire, pour le compte de ses EPCI à fiscalité propre membres ainsi que pour les EPCI partenaires qui en décideront, les actions d'intérêt territorial ;
- Organiser la concertation et animer le débat territorial.

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)



Un SCoT pour quoi faire ?

Les schémas de cohérence territoriale (SCoT) sont des documents de planification stratégique à long terme (environ 20 ans), à l'échelle intercommunale, créés par la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) en décembre 2000.



Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement...

Le SCoT doit respecter les principes du développement durable :

- principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ;
- principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ;
- principe de respect de l'environnement, comme les corridors écologiques.

Il permet d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique...



SCoT Bruche Mossig

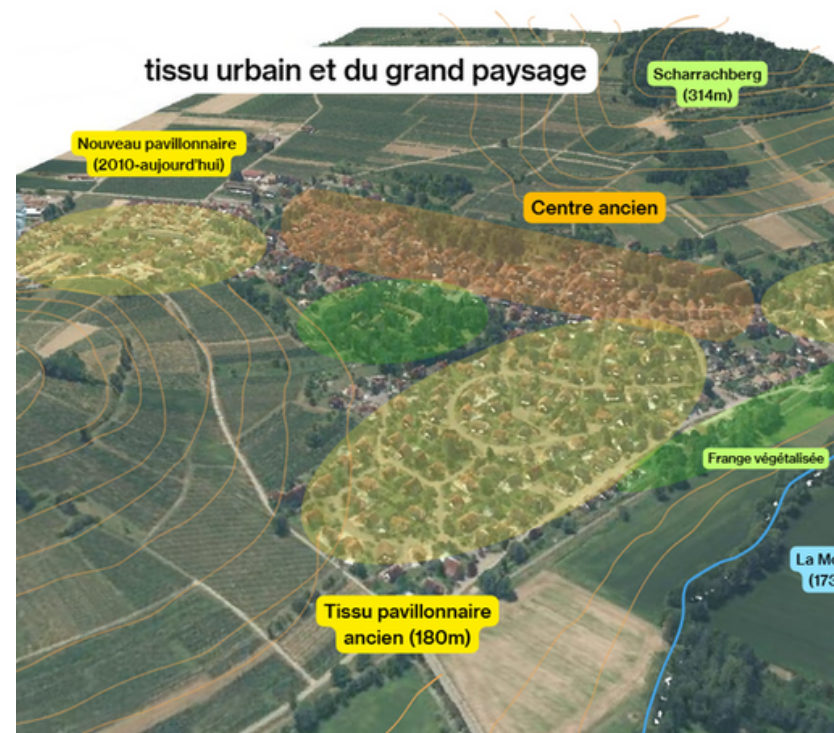
Le SCoT Bruche Mossig a été approuvé à l'unanimité le 8 décembre 2021. Il est aujourd'hui entré dans sa phase de mise en oeuvre. Ainsi, au cours de l'année 2025, des actions de sensibilisation aux orientations du SCoT, ont été menées.

Parallèlement, le PETR en tant que Personne Publique Associée a participé et contribué à l'élaboration des documents d'urbanisme des communes (en particulier des PLU) et des procédures d'urbanisme.

Le PETR a formalisé 6 avis : 1 avis sur la modification du SRADDET Grand Est, 1 avis sur la révision du SCOTERS, 2 à propos de PLU et 2 avis à propos d'un permis d'aménager de plus de 5000 m² de surface de plancher

En outre la phase obligatoire de suivi des effets des orientations du SCoT a été enclenchée notamment par la mise en œuvre de son **observatoire du territoire**, en particulier sur les thématiques suivantes :

- **Travaux avec le CAUE** : Réalisation d'une **étude sur l'évolution des tissus pavillonnaires** du territoire ;
- **Atelier de sensibilisation** avec les acteurs agricoles (Chambre d'Agriculture, Jeunes Agriculteurs, viticulteurs, FDSEA, Confédération Paysanne, Coordination Rurale) pour présenter les politiques TVB des intercommunalités et échanger sur les enjeux et opportunités liées à la biodiversité et à l'agriculture.



Etude sur l'évolution du tissu pavillonnaire - Commune de Scharrachbergheim
- Analyse paysagère et morphologie urbaine - Observatoire du PETR 2025

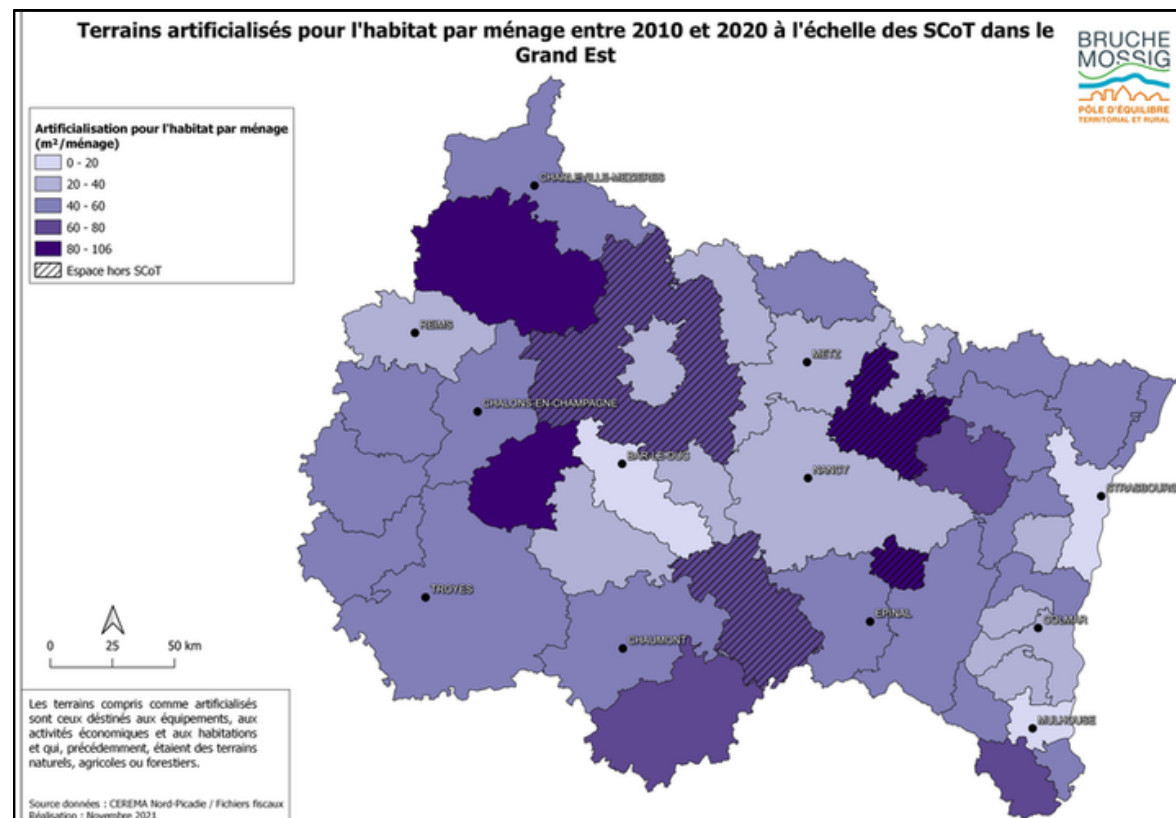
L'ensemble du **SCoT** est téléchargeable sur le site web du PETR :
<https://bruche-mossig.fr/quest-ce-quun-scot/le-scot-bruche-mossig/>

Les collaborations

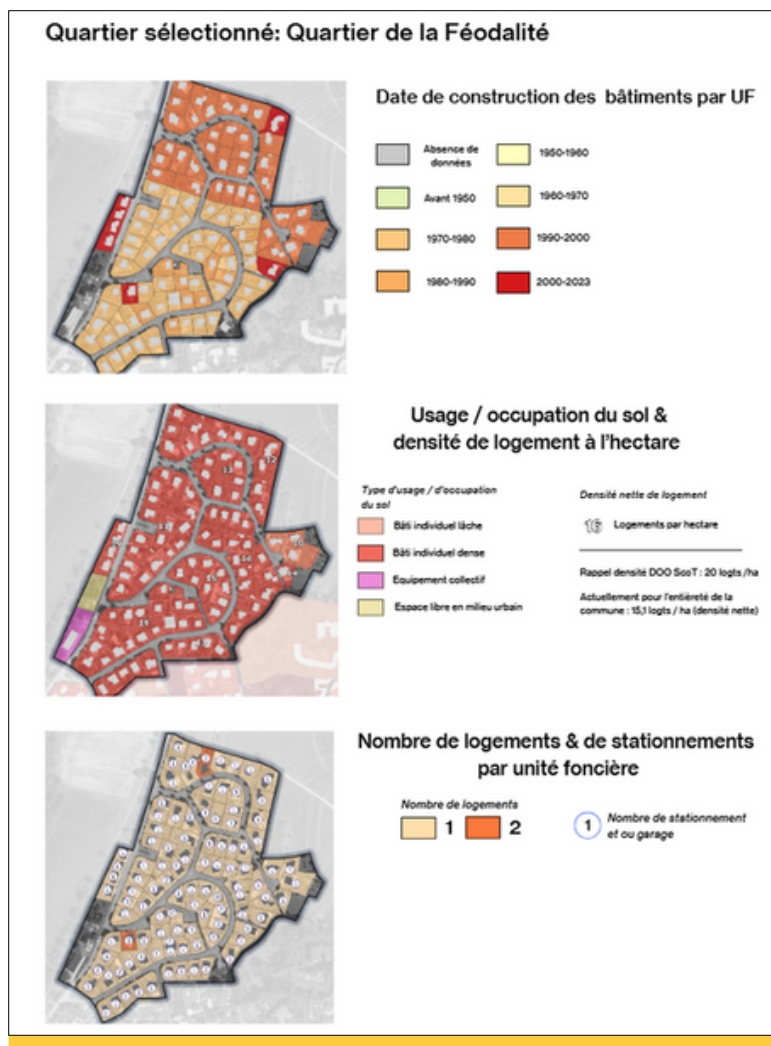
Parallèlement à l'élaboration de son SCoT, le PETR participe à nombre de réunions et démarches en lien notamment avec **l'InterScot du Bas-Rhin**.

La mise en œuvre du volet aménagement de la **loi climat et résilience** ainsi que la mise à jour de la **trame verte et bleue** au travers du SRADDET de la région Grand Est en cours de modification a impliqué une mobilisation de l'ensemble des structures porteuses de SCoT à l'échelle alsacienne et du Grand Est.

Dès lors durant l'ensemble de l'année 2025, le PETR s'est impliqué sur la question avec les autres structures porteuses de SCoT.



L'observatoire du territoire du PETR



L'**observatoire du territoire** permet au PETR de disposer de l'**outil indispensable** nécessaire à la mise en oeuvre de ses missions, en particulier l'animation et le suivi du SCoT.

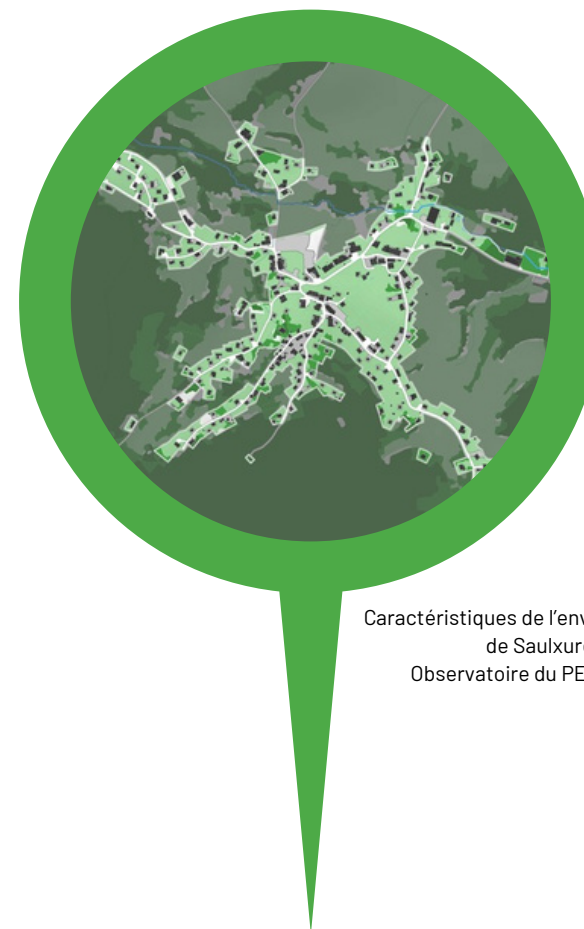
Durant l'année 2025 l'observatoire du territoire s'est concentré sur la **production de données locales et la mise à jour des données créées les années précédentes.**

Dans la perspective d'alimenter toujours plus l'observatoire en données ainsi que de remplir son rôle d'analyse et d'accompagnement des missions et des compétences portées par le PETR, **un accent particulier a été porté sur l'étude de l'évolution des tissus pavillonnaires du territoire avec le CAUE.**

L'observatoire du territoire du PETR

Ainsi, un grand nombre de projets ont été à la fois amorcés, poursuivis ou finalisés durant l'année 2025

- Mise à jour du travail effectué sur la Trame Verte et Bleue (OCS GE 2 2021 et documents d'urbanisme approuvés).
- Mise à jour des **observatoires du foncier, de l'habitat et des ZAE**
- **Etude sur l'évolution des tissus pavillonnaires** : réalisations de cartes et d'illustrations , collecte de données, sorties de terrain, travaux photographiques sur le paysage, réunion de travail avec les communes
- **Formation au SIG** et en particulier au logiciel Qgis à destination des agents du PETR et d'un agent de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche.



Caractéristiques de l'enveloppe urbaine
de Saulxures
Observatoire du PETR - 2025

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

La réalisation du Plan Climat a été confiée au PETR Bruche Mossig par les Communautés de Communes de la Vallée de la Bruche, de la Mossig et du Vignoble, et de la région de Molsheim-Mutzig. Après son adoption en 2022, la compétence du PETR a été étendue à la coordination globale du suivi du plan climat et à son évaluation sur l'ensemble de son territoire.

Un COPIL climat, composé de 11 personnes (6 élus + 5 agents), a dès lors été mis en place par le PETR et ses communautés de communes pour piloter l'animation et la mise en œuvre des actions prévues dans le plan climat. L'objectif est de garder la meilleure cohérence entre les actions de chaque strate territoriale, de développer la dynamique, de suivre les actions sur le territoire, et de planifier l'action du PETR et des communautés de communes dans l'animation.

Un Plan Climat qui mobilise !

À la fois stratégique et opérationnel, il vise à organiser la transition écologique du territoire sur la période 2022-2027. De nombreuses actions ont déjà été menées !

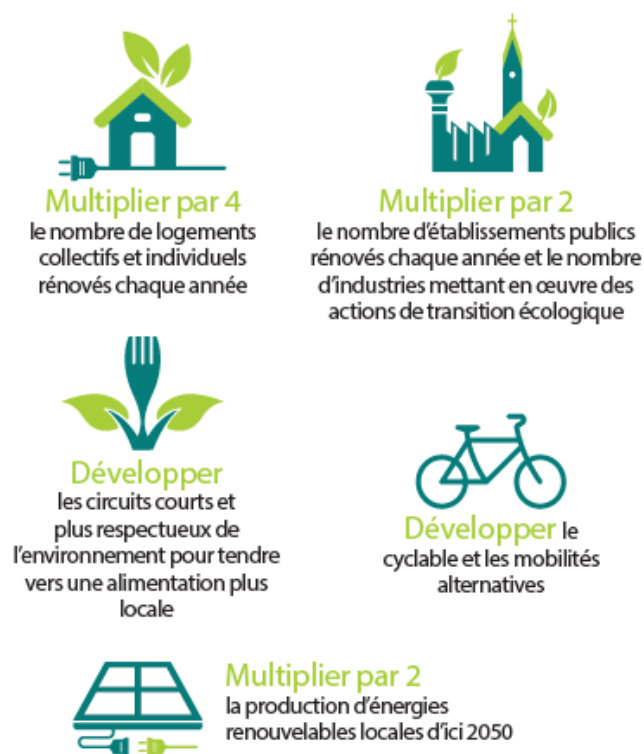
Le Plan Climat prend en compte l'ensemble de la problématique Climat-Air-Énergie autour de plusieurs thématiques :

- La sobriété énergétique,
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- Le développement des énergies renouvelables,
- L'adaptation au changement climatique,
- La qualité de l'air.



Les objectifs

Document se voulant ouvert et partenarial, il est un guide dans la réalisation des actions en facteur de la transition écologique sur le territoire, et répond aux objectifs suivants :



Le programme d'actions

Le programme d'actions compte 31 actions autour de 11 thématiques.



Tout le contenu est disponible ici :
<https://bruche-mossig.fr/le-plan-climat-air-energie/>

La newsletter Climat Air Energie

Pour favoriser le partage d'informations et d'expériences avec les communes, le PETR a lancé la newsletter "Plan Climat". Elle annonce des événements à venir, partage des bonnes astuces et pense-bête, met à l'honneur des initiatives de communes, etc. Depuis sa création en février 2024, 13 newsletters ont été adressées aux mairies et aux référents plan climat du territoire.

BRUCHE MOSSIG
PAYS D'ÉQUILIBRE
PROSPÉRITÉ ET BIEN-ÊTRE

Mossig et Vignoble
MOSSIG

Vallée de la Bruche
COOPÉRATION DÉPARTEMENTAIRE

AGISSONS ENSEMBLE !
PLAN CLIMAT • BRUCHE MOSSIG

NEWSLETTER #12
2025

Formalités
Climat Air Énergie
pour les collectivités

Un programme conçu et dispensé par
Alter Alsace Énergies

Formation pour les agents techniques et élus du territoire

8h-12h
3 DÉC 2025
ERGERSHEIM

FORMATION Optimisation énergétique du bâti

40, rue Principale

RENSSEIGNEMENTS
khalil@petrbruchemossig.fr / 06 10 70 12 78
gwennael.cohergne@petrbruchemossig.fr / 03 88 97 83 87

INSCRIPTION

Inscription obligatoire avant le 21 novembre places limitées

Vous est proposé par

Avec le soutien
Grand Est

La saison de chauffe vient de commencer !

Avez-vous pensé à programmer le chauffage de vos bâtiments suivant leurs occupations ?
Un geste simple qui permet d'économiser jusqu'à 13% sur la facture énergétique.

Contacts PETR

Energie - rénovation : Gwennael COHERGNE
gwennael.cohergne@petrbruchemossig.fr 06 83 17 89 71

Mobilité - LEADER : Benoît HUGUET
benoit.huguet@petrbruchemossig.fr 03 88 97 25 42

BRUCHE MOSSIG
PAYS D'ÉQUILIBRE
PROSPÉRITÉ ET BIEN-ÊTRE

Mossig et Vignoble
MOSSIG

Vallée de la Bruche
COOPÉRATION DÉPARTEMENTAIRE

AGISSONS ENSEMBLE !
PLAN CLIMAT • BRUCHE MOSSIG

NEWSLETTER #13
2025

ÉNERGIE
Une manière simple de faire des économies sur sa facture d'électricité !

Dans 80% des cas, les puissances souscrites sont bien supérieures aux besoins de vos équipements.

Pour faire rapidement des économies sur la facture :

- 1/ Activer les courbes de charge dans votre espace abonné (ES, EDF, ...) ☺
- 2/ Suivre les besoins réels de vos équipements 📊
- 3/ Ajuster la puissance souscrite à votre besoin et renégocier votre abonnement d'électricité 😊
- 4/ Economiser pour financer vos travaux énergétiques 🛠️

Pilotage du chauffage

Les vacances de Noël approchent...
Pensez à planifier un abaissement de température dans vos bâtiments publics.
Un geste simple qui vous permet de faire des économies sur votre facture de chauffage.

Contacts PETR

Energie - rénovation : Gwennael COHERGNE
gwennael.cohergne@petrbruchemossig.fr 06 83 17 89 71

Mobilité - LEADER : Benoît HUGUET
benoit.huguet@petrbruchemossig.fr 03 88 97 25 42

Projet de territoire

Le projet de territoire définit les conditions du développement économique, écologique, culturel et social dans le périmètre du PETR. Il précise les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique qui sont conduites par les EPCI à fiscalité propre ou, en leur nom et pour leur compte, par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural. Il peut comporter des dispositions relatives à toute autre question d'intérêt territorial.

Le projet de territoire du PETR Bruche Mossig a été finalisé et approuvé par le comité syndical du PETR ainsi que les organes délibérants des EPCI qui le composent en 2022.

La convention de mise en oeuvre du projet de territoire qui précise les missions déléguées à cet effet au PETR a été élaborée en 2024 et approuvée par le comité syndical du 27 novembre 2024.

Ces éléments devront être révisés dans les douze mois suivant le renouvellement général des organes délibérants des EPCI à fiscalité propre qui le composent.

Le projet de territoire est téléchargeable sur le site web du PETR



EXERCICE DES ATTRIBUTIONS



En plus de l'exercice de ses compétences, le PETR :

- Est le cadre de contractualisation infra régionale et infra départementale des politiques de développement, d'aménagement, de solidarités entre les territoires et, à ce titre, peut porter les différents dispositifs de contractualisation avec le Département, la Région, l'Etat, l'Europe ; le cas échéant, pour porter des missions pour le compte de la Région ou du Département dans le cadre d'une délégation ;
- Peut créer des services unifiés avec les EPCI à fiscalité propre qui le composent, dans les conditions prévues par l'article L. 5111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales;
- Peut réaliser, pour le compte des collectivités ou établissements publics, des prestations de services, dans les conditions prévues par l'article L. 5211-56 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ces prestations de services font l'objet de conventions précisant leur champ d'application et leur durée. Elles permettent au PETR d'assurer un rôle d'animation et de coordination sur des problématiques se rattachant à son projet de territoire et ne pouvant être traité à une échelle pertinente par les EPCI ou communes. Il en est ainsi de la mise en place, sur son territoire, d'une stratégie de développement du covoiturage qui fait référence au volet mobilité du plan climat et du projet de territoire du PETR dans le double souci de transition énergétique et climatique et de renforcement de l'employabilité des actifs.

Les statuts précisent que la présente énumération n'est pas limitative.

Le PETR Bruche Mossig oeuvre en faveur de la transition énergétique et du développement territorial tel que détaillé ci-après. Ces actions sont inscrites dans la convention territoriale.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La rénovation énergétique des maisons d'habitation

La Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte fixe un objectif de 500 000 rénovations lourdes de logements par an à compter de 2017 et indique que l'ensemble du parc bâti doit atteindre une performance énergétique au niveau BBC d'ici à 2050. La Région a affirmé la nécessité de généraliser les rénovations énergétiques performantes des bâtiments résidentiels et tertiaires comme premier levier de réduction des consommations énergétiques. **Le SRADET** a arrêté les objectifs de réduire de 46% depuis 2012 les consommations énergétiques du résidentiel à horizon 2030 et de 89% pour 2050. **Le plan climat** du territoire Bruche Mossig adopté en mai 2022 décline ses enjeux à l'échelle du territoire et préconise dans sa fiche action n°7 de proposer un parcours rénovation pour les particuliers, avec pour ambition pour le PETR d'assurer 500 contacts et 300 conseils par an, et d'obtenir 100 mises en chantier par an ainsi que 1 000 maisons et 400 logements collectifs rénovés chaque année.

L'espace France Rénov

L'Espace Info Energie du territoire a été créé par le Pays Bruche Mossig Piémont en avril 2012 et transféré au PETR Bruche Mossig le 1er septembre 2019 ; Il est animé par Jean SCHOEPPFER depuis juin 2018. Le réseau des Espaces INFO ENERGIE est un réseau national initié par l'ADEME, en partenariat avec des associations et des collectivités locales. Il garantit la gratuité et l'indépendance des services proposés. En 2020, l'Espace Info Energie a changé de nom et est devenu l'Espace Conseil France Rénov (ECFR).

Depuis le 1er janvier 2025, l'ECFR est financé, dans le cadre du SPRH (**Service Public de la Rénovation de l'Habitat**), par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et par la Région Grand Est.

Dans ce cadre, **le PETR s'est engagé à organiser la dynamique territoriale pour mobiliser les professionnels, les publics prioritaires et les ménages en complément du rôle de conseil assuré par le conseiller France Rénov .**

Ce dernier a pour mission d'informer et de sensibiliser les particuliers pour la réalisation d'économies d'énergie et la réduction de l'utilisation d'énergies fossiles dans leur logement, à savoir :

- Identifier les travaux prioritaires pour économiser au mieux l'énergie ;
- Apporter un avis objectif, indépendant des fournisseurs d'énergies, des fabricants de matériaux ;
- Informer sur les aides financières mobilisables ;
- Promouvoir les énergies renouvelables.



L'activité de conseils

Les informations sont données par téléphone, par mail, ou sur rendez-vous lors de permanences, soit dans les locaux du PETR à Mutzig, soit dans des locaux des EPCI et communes du territoire. Depuis 2021, le conseiller peut également, se déplacer chez le particulier et élargir son champ d'intervention au petit tertiaire privé. **En 2025, le conseiller s'est déplacé au domicile de 29 particuliers.**



● Les permanences

Lieu	Date	Nombre de rendez-vous
Schirmeck A la Maison de la Vallée	Le 1er mercredi du mois de 9h à 16h	23
Wasselonne A la Maison des Services	Le 4ème mercredi du mois de 9h à 12h	14

Tableau des permanences en 2025, avec le nombre de personnes conseillées

La permanence de Schirmeck a été intégrée au Point Info Habitat (PIH), mis en place par le Département, à la maison de la Vallée de Schirmeck. Le PIH a pour but de regrouper dans un même lieu l'ensemble des interlocuteurs en rapport avec l'habitat. Le dispositif a été lancé en novembre 2014 et en tant que partenaire local, l'espace France Rénov est associé à la démarche.

A Wasselonne, le lieu de permanence est implanté au siège de la Communauté de communes où se trouve également la Maison des Services.

Ces permanences permettent de décentraliser le dispositif au sein du territoire et de faciliter le service à la population.

● Bilan qualitatif

Le nombre de personnes conseillées depuis 2017 a plutôt augmenté au fil des années. Les baisses de fréquentation sont souvent dues aux dispositifs d'aides publiques qui sont en baisse (notamment pour l'année 2025 qui a connu une très forte diminution des aides à la rénovation énergétique).

Année	Nombre de personnes conseillées
2017	180
2018	105
2019	315
2020	351
2021	517
2022	562
2023	484
2024	570
2025	430

Les animations

Afin de faire connaître le service et de sensibiliser un public plus large, l'espace France Rénov propose :

- Des animations, sous différents formats : balades thermiques, stands lors des salons et événements du territoire ;
- Des conférences, à destination d'un public varié (particuliers, élus), sur divers thèmes : la rénovation basse consommation, la consommation d'électricité, éviter les pièges à énergie ...

Les balades thermiques

(janvier/février/décembre 2025) :

6 balades thermiques ont été organisées en 2025 à Avolsheim, Hohengoeft, Niederhaslach, Russ, Still et Waldersbach).



Autres participations

En 2025, le conseiller France Rénov a participé à diverses manifestations et conférences :

- Salon Dynamik à Marlenheim le 1er mars ;
- Une conférence intitulée « Comment réussir sa rénovation énergétique ? Quelles aides aujourd'hui ? » organisée par le Conseiller France Rénov à Mutzig le 25 novembre ;
- Présentation des aides à l'adaptation au logement et à la rénovation énergétique lors d'un atelier « AVANCER EN AGE ET PENSER SON HABITAT DE DEMAIN » à Wasselonne le 12 mai ;
- Portes ouvertes de logements rénovés ou en cours de rénovation : La Broque (27/06), Dinsheim-sur-Bruche (28/06) et Wangenbourg Engenthal (11/10) ;
- Tenue d'un stand aux portes ouvertes de l'Espace France Services de la CCVB à Schirmeck (13/10) ;
- Participation à une Table Ronde « L'Immobilier ancien et la rénovation énergétique » en avril.

La communication France Rénov

Pour accroître la visibilité de l'espace France Rénov du PETR Bruche Mossig :

- Les événements sont relayés sur les réseaux sociaux, par des articles dans les DNA et diffusés dans les actualités de notre site internet
- Des articles de présentation de l'ECFR ont été publiés dans plusieurs bulletins communaux,
- Des plaquettes « Les conseillers France Rénov dans le Grand Est » ont été distribuées lors de diverses animations,
- l'affiche présentant l'Espace France Rénov du PETR a été envoyée aux différentes communes du territoire.

Actions & perspectives 2026

Pour 2026, l'objectif est de maintenir le nombre de personnes conseillées par l'espace France Rénov et de renforcer les animations et actions de communication envers les ménages ainsi que la mobilisation des partenaires et professionnels.

Il s'agira de rester visible et identifiable en tant que service public gratuit et neutre.

Exemple d'actions prévues :

- Soirées conférences sur divers thèmes relatifs à la Rénovation énergétique ;
- La participation au salon Dynamik à Wasselonne en février 2026,
- Les balades thermiques du PETR Bruche Mossig : Fouday (14 janvier) ; Romanswiller (21 janvier) ; Natzwiller (5 février) et Wolxheim (11 février) ;





PORTES OUVERTES SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Venez découvrir des rénovations inspirantes et échanger avec les acteurs publics de la rénovation énergétique

 **11 octobre 9h30-12h WANGENBOURG-ENGENTHAL**

PORTES OUVERTES :

Maison individuelle construite en 1980 ayant bénéficié d'une rénovation globale (72% de gain énergétique - passage d'une étiquette G à C).

Le projet a bénéficié du dispositif Ma Prime Rénov parcours accompagné.



Pour vous inscrire (places limitées)

Scanner le QR code 

ou par mail: jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr



Plateforme de rénovation énergétique Oktave

A partir de 2015, Oktave a été expérimenté par la Région Grand Est, l'ADEME et 10 territoires alsaciens dont le territoire Bruche Mossig Piémont.

La SEM Oktave créée ensuite en 2018 réalise une activité d'intérêt général consistant à proposer des prestations de conseil, d'accompagnement technique et/ou de tiers financement dans le domaine de la rénovation énergétique des bâtiments d'habitation.

Ce service, désormais payant, s'adresse aux propriétaires pour les accompagner pendant toute la durée de leur projet de rénovation énergétique performante.

OKTAVE a également été retenu par la CeA comme opérateur pour le conseil aux ménages du territoire pour la rénovation énergétique et l'habitat indigne pour la période 2025-2029.



Dans le cadre d'une convention de partenariat expirée en septembre 2025, le PETR a hébergé le conseiller Oktave du territoire, Franck Livchoune, à Mutzig, afin de renforcer la collaboration avec le service France Rénov pour :

- Sensibiliser à la rénovation globale et performante visant le BBC ;
- Participer à la détection de chantiers potentiels pouvant être orientés vers la plateforme Oktave ;
- Faire connaître les outils d'Oktave auprès du grand public.

En 2025, Oktave a effectué 42 visites initiales (19 dans la CCVB, 13 dans la CCRMM et 10 sur la CCMV) et signé 11 contrats sur le territoire Bruche Mossig :

4 contrats Avancés (maîtrise d'œuvre) (4 dans la CCRMM – 1 dans la CCVB) ;

7 contrats d'assistance à Maîtrise d'ouvrage Standard (3 dans la CCRMM – 2 dans la CCMV – 2 dans la CCVB).



La rénovation énergétique du patrimoine public

Le PETR s'est doté dès 2021 pour une période de 3 ans des compétences d'un Conseiller en Energie Partagé (CEP) co-financé par l'ADEME pour accompagner et conseiller les collectivités locales dans leur projet de rénovation énergétique.

Au terme de cette convention, le PETR a souhaité initier une nouvelle dynamique en proposant sa candidature au programme ACTEE – Fond chêne 4 sur la période 2025-2026.

Le poste de CEP a évolué vers un poste d'Econome de flux (EF) sur un périmètre plus restreint de 2 intercommunalités (CCVB et CCMV). Les missions de l'EF s'appuient sur la démarche NEGAWATT et ses 3 piliers : sobriété, efficacité énergétique et développement des ENR (énergies renouvelables).

2025 a vu les actions de l'Econome de Flux se focaliser sur :

- L'analyse des consommations énergétiques,
- L'accompagnement à la sobriété énergétique des services techniques et des usagers sur quelques sites témoins,
- L'identification d'économies financières au travers la négociation des abonnements pour chaque bâtiment (puissances souscrites - besoins réel),
- La mobilisation des aides CEE sur les projets de rénovation énergétique du territoire,
- La mise en réseau des référents techniques avec l'organisation d'une ½ journée de retour d'expérience à la sobriété énergétique avec la visite de l'école d'Ergersheim.

2026 s'inscrit dans la continuité des démarches initiées en 2025 autour de la sobriété et de la sensibilisation de tous ...

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Extrait du magazine intercommunal Mossig et Vignoble (automne 2025)

Mobilité – covoiturage

Etude mobilité comme point de départ

L'étude mobilité, réalisée entre 2020 et 2021 par TTK, identifie la pratique du covoiturage comme un enjeu fort sur le territoire Bruche Mossig : il s'agit d'une alternative à la voiture individuelle qui comporte de nombreux avantages :

- Agir sur le pouvoir d'achat de ses utilisateurs : un salarié qui habite à 30km de son lieu de travail et qui covoiture quotidiennement économise plus de 2 000 €/an ;
- Faciliter les déplacements des habitants, notamment pour ceux qui ne disposent pas de voiture ;
- Concourir à la réduction de la consommation d'énergies fossiles, de la pollution de l'air et des embouteillages.



Cadre juridique

En novembre 2022, le PETR a délibéré pour devenir délégataire partiel de la compétence mobilité des communautés de communes du territoire afin de pouvoir porter la mise en place d'un service de covoiturage courte-distance. Suite à un recours gracieux notifié par la préfecture en janvier 2023, cette délégation a été retirée, mais l'habilitation statutaire du PETR à réaliser des prestations de service pour le compte de ses Communautés de communes membres a été précisée par arrêté préfectoral du 2 octobre 2023 pour lui permettre de poursuivre son action en faveur du développement du covoiturage sur son territoire.

La convention de prestation de service entre le PETR et ses 3 Communautés de communes tombe à échéance le 31 décembre 2025, tout comme le marché contracté avec Karos pour le développement du covoiturage.

Pour permettre la poursuite du service sur la période 2026-2028, une convention sera signée avec la Région en tant qu'autorité organisatrice des mobilités.

Un appel d'offre a été publié le 13 novembre et la commission d'appel d'offres réunie en décembre 2025 a analysé les offres déposées par Karos et BlaBlaCar. Karos a été retenu pour développer St'hopla.

St'hopla, le service de covoiturage du quotidien

Le service de covoiturage St'hopla, disponible sur l'application numérique KAROS, est disponible depuis le 13 septembre 2023 pour les 68 communes du territoire du PETR Bruche Mossig.

Toutes les communes sont desservies, l'objectif étant d'offrir une mobilité organisée, accessible et moins carbonée pour l'ensemble des citoyens.



St'hopla le service de covoiturage du quotidien

St'hopla, créé par le PETR Bruche Mossig pour le compte de ses communautés de communes, est le résultat de savoir-faire conjugués : l'opérateur KAROS pour l'application numérique, les bureaux d'études Ingerop et Menscom pour l'étude préalable, Séverine Laurent (SeL) pour la partie illustration/graphisme et Est Signal pour la fourniture des panneaux d'arrêt « St'hopla ».

Un volet spécifique sur le développement de futures aires de covoiturage a été réalisé par le bureau TTK.

Pour le financement du projet le **PETR a mobilisé des subventions de l'ADEME, de la Collectivité Européenne d'Alsace, de l'Etat via le Fonds Vert et du FEADER via le programme LEADER.**



Une offre complète

Le développement du covoiturage sur le territoire repose sur 3 axes :

● L'application numérique personnalisée – KAROS

Le PETR a fait appel à l'application numérique développée par KAROS sur smartphone, afin de gérer la mise en relation entre conducteur et passager.

Pour les utilisateurs qui habitent ou travaillent sur le territoire du PETR, la plateforme est personnalisée aux couleurs de St'hopla.

● Une tarification incitative

Toute personne réalisant un trajet sur le territoire via l'application Karos bénéficie de conditions avantageuses :

- Le conducteur perçoit 2 € par trajet et par passager (dans la limite de 30km, +0.10€/km au-delà)
- Le passager dépense 1€ par trajet (dans la limite de 30km, +0.10€/km au-delà).

La différence est prise en charge par le PETR Bruche Mossig, dans la limite de 2 trajets maximum par jour.



L'utilisation de l'application est simple et intuitive, permettant au plus grand nombre de l'utiliser.

A ce jour la communauté St'hopla compte déjà 4 100 membres !



● Des animations auprès des employeurs du territoire

Le PETR a conventionné avec KAROS pour la mise en place d'animations locales au sein d'entreprises moteurs, de structures publiques ou groupements d'entreprises du territoire.

St'Hopla a également été mis en avant lors d'animations proposées par le PETR ou Tremplin Entreprises : lors du salon Dynamik, des rencontres de la mobilité, ou du petit-déjeuner mobilité du 9 octobre organisé avec la CCI.

26

**entreprises et
administrations
partenaires**



Animations de l'opérateur Karos auprès d'entreprises du territoire. Ici Alsapan et Safran

Sur l'ensemble du territoire, le covoiturage au sein des entreprises partenaires représente :

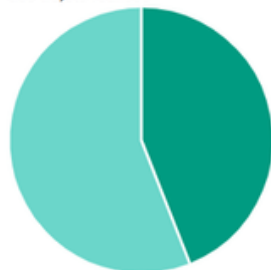
15%
des inscrits



22%
des covoitureurs



44%
des trajets réalisés



La part des usagers qui ne sont pas membres des entreprises partenaires a augmenté par rapport à l'année dernière, ce qui montre que le covoiturage devient de plus en plus une habitude et une réelle option pour les trajets autres que domicile-travail.

● Un maillage du territoire par des panneaux routiers spécifiques

Plus de 200 panneaux « St'Hopla » ont été installés sur le territoire, avec pour objectif que chaque commune dispose d'au moins un panneau pour :

- Communiquer sur l'existence du service et identifier un lieu physique de rencontre pour le covoiturage organisé sur l'application Karos. Par exemple: un conducteur et un passager peuvent décider de se retrouver sous le panneau St'hopla le plus proche de chez eux (mais il est également possible de se donner rendez-vous ailleurs, selon les préférences du conducteur et du passager).
- Faciliter le covoiturage spontané, sans l'utilisation de l'application Karos. Par exemple, une personne peut se placer sous le panneau pour être prise en charge, spontanément, par un conducteur qui passerait à côté (principe de l'autostop).

Bilan de deux ans de fonctionnement

En septembre 2025, le service de covoiturage St'hopla a fêté sa deuxième bougie. Les résultats sont très positifs, avec une augmentation significative du nombre d'utilisateurs et de trajets réalisés pendant l'hiver 2024-2025, qui s'est stabilisée au cours de l'année en une communauté plus nombreuse et active que l'année précédente.

**4 100 membres
rattachés à St'hopla (soit
1 100 nouveaux inscrits)
dont plus de 38% d'actifs qui
covoiturent régulièrement,
nombre en hausse également**

**1 200 covoiturages par
semaine (soit 400 de
plus qu'en 2024)
soit 600 véhicules en
circulation en moins**

**770 000 km réalisés
soit 385 000 km évités
et un gain de pouvoir
d'achat de 320 000 €**

**95 000 kg de CO₂
émissions évitées
soit l'équivalent de
46 A/R Paris - New-York
en avion d'après l'ADEME**

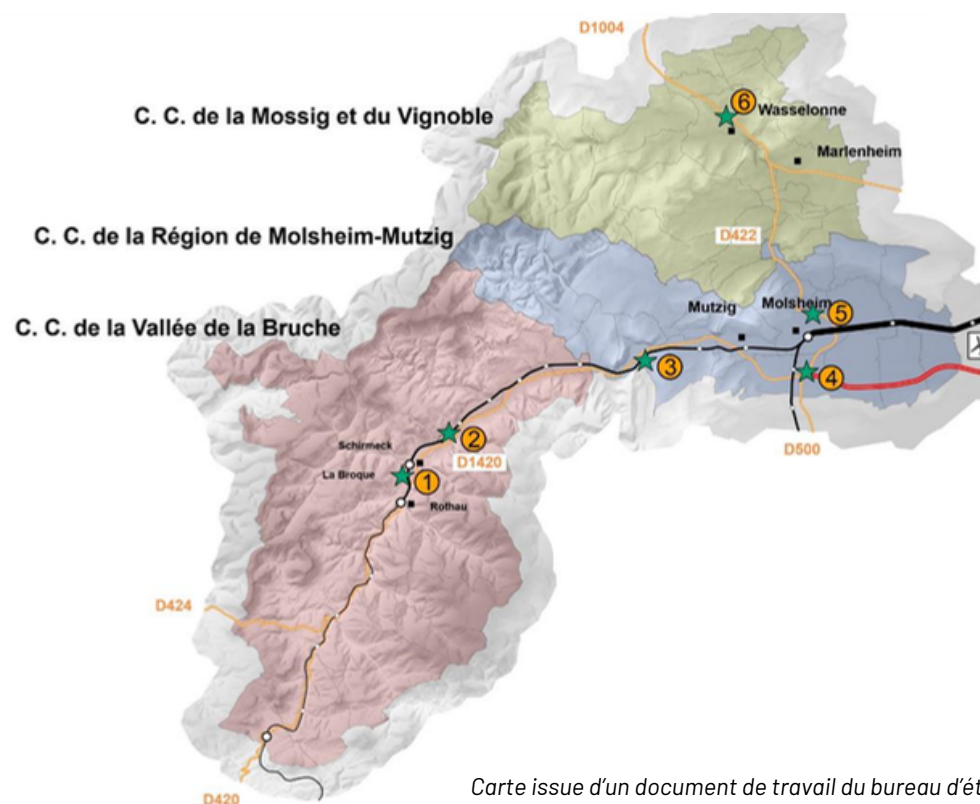


Panneau St'hopla dans la commune d'Oberhaslach

Étude sur les aires de covoiturage

Pour favoriser la montée en puissance du covoiturage, une étude a été engagée en 2023 parallèlement au lancement de St'hopla pour identifier les possibilités de développement des aires de covoiturage sur le territoire.

Elle a été réalisée par le bureau d'études TTK,



Carte issue d'un document de travail du bureau d'études TTK

Choix des aires

Après avoir cartographié les zones à enjeu sur les 3 EPCI, le bureau d'étude avait identifié 10 sites pour développer une aire de covoiturage au regard de leur potentiel.

A partir de ces 10 sites, 6 aires avaient été retenues par les élus pour faire l'objet d'une étude approfondie. Elles sont situées près de :

- La sortie du tunnel à La Broque
- La carrière d'Hersbach à Wisches
- Le délaissé SIAT, entre Heiligenberg et Gresswiller
- Le Trèfle à Dorlisheim
- Le délaissé à Molsheim en direction de Dachstein
- La ZA des Pins à Wasselonne

Les résultats approfondis de cette étude finalisée début 2025 ont été présentés le 26 mars 2025 aux élus du comité syndical et à la conférence des Maires.

Désormais il appartient aux Communautés de communes et communes de s'approprier ce travail.

La Communauté de communes de la Vallée de la Bruche a d'ores et déjà décidé de réaliser l'aménagement de l'aire à la sortie du tunnel à La Broque.

D'autres projets sont en discussion, notamment pour celle située le long de la départementale D704 devant l'établissement SIAT sur les banc communaux d'Heiligenberg et de Gresswiller, et pour la zone du Trèfle à Dorlisheim.

Mobilité – vélo

● Défi J'y vais

Pour la 13ème année consécutive, le PETR a décliné sur son territoire le défi « J'y vais » pour les scolaires et les structures professionnelles. Ce défi est organisé au niveau régional par l'association Initiatives Durables, en partenariat avec 41 territoires participants.

L'édition 2025 a eu lieu entre le 1er et le 31 mai.

La participation a été nombreuse sur le territoire du PETR, avec :

- 141 participants inscrits
- 15 entreprises
- 6 écoles primaires

L'école primaire de Cosswiller a été classée première du territoire et 4e au classement régional. Pour féliciter les élèves et l'équipe, le PETR est allé remettre des diplômes et des cadeaux aux enfants de l'école au mois de juin, avant la fin de l'année scolaire.

Les résultats de l'édition 2025 à l'échelle de la Région Grand Est :

- 678 Structures inscrites
- 9 253 Participants inscrits
- 1 677 395 km parcourus
- 276 874 Kg de Co2 évités
- 5 000 € de dotation solidaire

BRUCHE MOSSIG
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Territoire PETR Bruche Mossig

À l'école, j'y vais autrement !

Le défi des mobilités durables en Grand Est

Du 1er au 31 mai 2025

FÉLICITATIONS !
Ecole élémentaire de COSSWILLER

remporte le Défi J'y vais 2025 sur notre territoire !

1. Ecole primaire de Cosswiller
2. Ecole des Tilleuls de Molsheim
3. Ecole élémentaire de Dorlisheim

Soutenu par

id initiatives durables

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ADOME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Animations Plan Climat

De nombreuses animations ont été organisées sur les thématiques du Plan Climat. Des temps forts organisés dans le cadre du bilan à mi-parcours ont permis de sensibiliser le grand public aux enjeux écologiques et énergétiques, mais également de faire connaître les actions menées par les communes, les Communautés de communes et le PETR.

- **Salon Dynamik** à Wasselonne : du 28 février au 2 mars, le PETR était présent avec un stand pour mieux faire connaître le Service France Rénov, le programme LEADER, Tremplin Entreprises et le service de covoiturage St'hopla.
- **Rencontres de la mobilité** : le 29 avril le PETR a organisé une rencontre avec des acteurs professionnels et associatifs de la mobilité rurale et durable. A partir du diagnostic mobilité du territoire, il s'agissait de partager les expériences, mettre en avant des initiatives vertueuses, d'ici et d'ailleurs, d'encourager l'émergence d'idées nouvelles, mais aussi d'échanger sur les freins à la mobilité durable sur le territoire.
- **Animations Sobriété énergétique** : 3 portes ouvertes ont été organisées chez des particuliers ayant effectué des rénovations énergétiques dans leur résidence, voir le détail de ces animations dans la "rénovation énergétique des habitations" de ce rapport.
- **Animation auprès des agriculteurs** : Le 26 novembre 2025, le PETR a organisé une rencontre avec les acteurs agricoles pour présenter les politiques TVB des intercommunalités et échanger sur les enjeux et opportunités liées à la biodiversité et à l'agriculture. La soirée a débuté par une rapide présentation du SCoT, suivie d'un focus sur les démarches TVB, enrichi par le témoignage concret d'un agriculteur de la Vallée de la Bruche. Les échanges ont permis d'ouvrir un dialogue direct et constructif, posant les bases d'une collaboration durable entre le monde agricole et les intercommunalités.



Portes ouvertes rénovation énergétique Dinsheim-sur-Bruche



Sté Vemoo vélo prototype - Rencontres mobilité du territoire 29/05/25

Guide Mobilité

Promotion de l'offre existante

Le PETR a créé un Guide de la Mobilité locale pour le territoire Bruche Mossig.

Ce livret papier et numérique de 12 pages, en cours de finalisation, a pour objectif de renseigner la population sur l'offre de mobilité locale, et de mettre en avant les solutions de mobilité durable :

- Train
- Car
- Vélo et modes actifs
- Autopartage
- Covoiturage
- Transport à la demande

Le livret est entièrement élaboré en régie, de la rédaction à la conception graphique, avec l'aide d'une quinzaine d'élus, techniciens et membres d'associations pour la sélection des contenus et la relecture.

Il sera prochainement mis à disposition des habitants du territoire :

- Dans les lieux recevant du public (mairie, comcom, offices de tourisme, etc.)
- Sur les sites internet de ces mêmes structures selon leur décision
- En ligne sur le site du PETR



Page de garde du guide mobilité

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Programme LEADER

Clôture du Programme Européen LEADER 2014-2022

Le programme Européen LEADER 2014-2022 du GAL (Groupe d'Action Locale) Bruche Mossig s'est achevé.

Tous les dossiers ayant été programmés ont bien été payés aux porteurs de projets, il n'y a eu aucun abandon de projet. Au final 98,5% de l'enveloppe financière consacrée au territoire a été versée. Certaines sous-réalisations de projets (moins de dépenses que prévues) ayant bloqué des crédits qui n'ont finalement pas été consommés.

74 projets ont ainsi été financés par les fonds Leader sur le territoire, pour près d'une cinquantaine d'acteurs divers : collectivités territoriales, associations, entreprises.



Financé par
l'Union européenne

Programmation de subventions pour 2023-2027

Tout au long de l'année 2025, les sélections de projet et la mise en place progressive des moyens d'instruction ont permis d'apporter une solution financière à une dizaine d'initiatives du territoire Bruche Mossig.

Le GAL est porté par le PETR Bruche Mossig. L'animation et la gestion du programme LEADER sont assurés par deux agents. Benoît Huguet et Albin Deriat.

Le comité de programmation, composé de 20 membres, issus du public et du privé, examine les projets qui font l'objet d'une demande de subvention. Il s'agit de faire le lien avec la stratégie LEADER sélectionnée et d'étudier l'impact du projet sur le territoire, en termes d'attractivité, d'économie durable, de mobilité, etc.

Programmation 2023-2027

Rappel de la stratégie 2023-2027 :

- Renforcement de l'attractivité du territoire pour les jeunes actifs
- Adaptation des activités économiques et touristiques aux enjeux écologiques
- Appui à la transition des mobilités alternatives à la voiture individuelle

Le comité de programmation, s'est réuni 4 fois en 2025 afin de :

- Rencontrer les porteurs de projets du territoire et émettre des recommandations ;
- Sélectionner les projets innovants. 12 projets ont été sélectionnés, et un projet n'a pas été sélectionné ;
- Faire évoluer la déclinaison de la stratégie ;
- Promouvoir le programme Leader au sein des publics cibles.



Réunion du comité de programmation



Investissement dans du nouveau matériel de production à la boulangerie de Wangenbourg

Premiers contacts avec les porteurs de projets

L'équipe du GAL a reçu une trentaine de sollicitations pour bénéficier d'un accompagnement des fonds Leader.

Près d'un tiers de ces sollicitations ont abouti à un dépôt de demande de subventions.

Les porteurs, à l'issue du premier contact sont invités soit à déposer une demande soit à orienter leur demande vers d'autres sources de financement.

Porteurs privés :

Comme en 2024, on a assisté en 2025 à une montée en puissance des projets issus du secteur privé. Cela implique d'être transparent sur les délais de paiement et d'alerter sur la nécessité d'anticiper les besoins de trésorerie.

Programmation 2023-2027

Les contacts ont été initiés principalement grâce au bouche à oreille des partenaires : élus, agents, porteurs de projets.

Une augmentation du temps dédié à l'instruction

Pour absorber les demandes de subvention parvenues depuis 2024 et ne pas mettre en difficulté les structures porteuses, l'accent a été mis depuis le dernier trimestre 2025 sur l'instruction. Une part croissante du temps de travail est donc consacrée à instruire les demandes de subvention, en lien avec les demandeurs et l'autorité de gestion (Région Grand Est) qui supervise l'ensemble.

Liens avec les partenaires

Le comité de programmation Leader se réunit au plus près des projets pour les accompagner et les sélectionner.

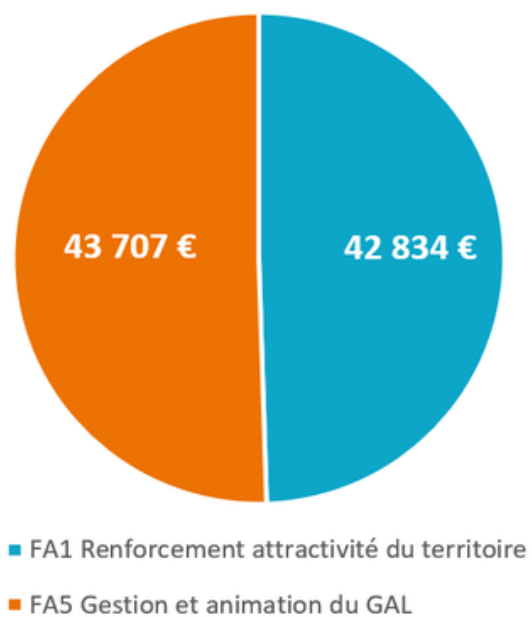
Une réunion s'est déroulée entre les GAL alsaciens en mai 2025 pour échanger sur les thématiques communes et partager les problématiques rencontrées. Le **Leader tour**, organisé également en mai 2025, en lien avec le Réseau Rural Grand Est, fut l'occasion de découvrir sur le terrain certains projets ayant pu voir le jour grâce au soutien du fonds : mutualisation d'un broyeur à végétaux, sentier sensoriel, promotion du cyclotourisme, commerce de proximité, rucher, découverte du patrimoine culturel communal.



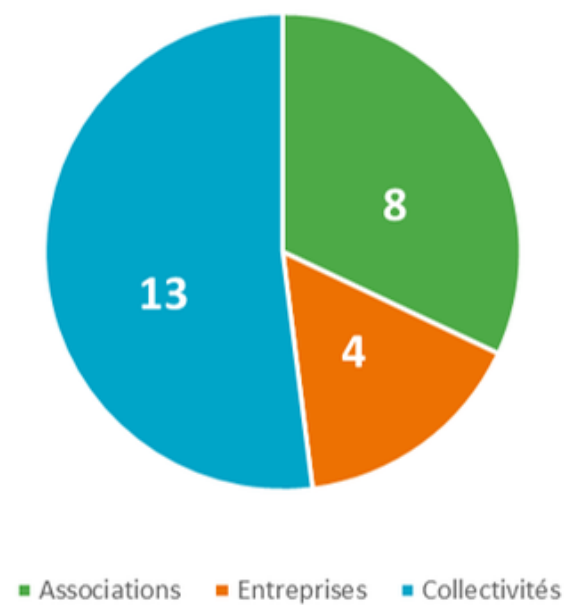
*Visite de projets lors du Leader
Tour du 13 mai 2025*

Programmation 2023-2027

Montants LEADER programmés en 2025



Projets sélectionnés par type de structure porteuse sur la programmation 2023-2027



Tremplin Entreprises et l'animation économique

Les activités de Tremplin Entreprises, s'articulent autour de plusieurs fonctions complémentaires :

- Proposer une offre d'hébergement (bail souple de 23 mois renouvelable) à tarif avantageux pour les jeunes entreprises et en « hôtel » pour les entreprises de plus de 3 ans,
- Organiser des animations pour faciliter le réseautage et la montée en compétence des entrepreneurs du territoire en favorisant un brassage entre porteurs de projet, artisans, commerçants, libéraux et industriels,
- Louer des salles pour l'organisation de formations, séminaires et événements à destination des entreprises, des bureaux pour entretiens individuels et un espace de coworking/télétravail,
- Développer le « pôle création entreprise » et promouvoir le site comme lieu ressource en matière d'entrepreneuriat,
- Aider l'entrepreneuriat, l'emploi, la formation et l'insertion.

www.tremplin-entreprises.fr

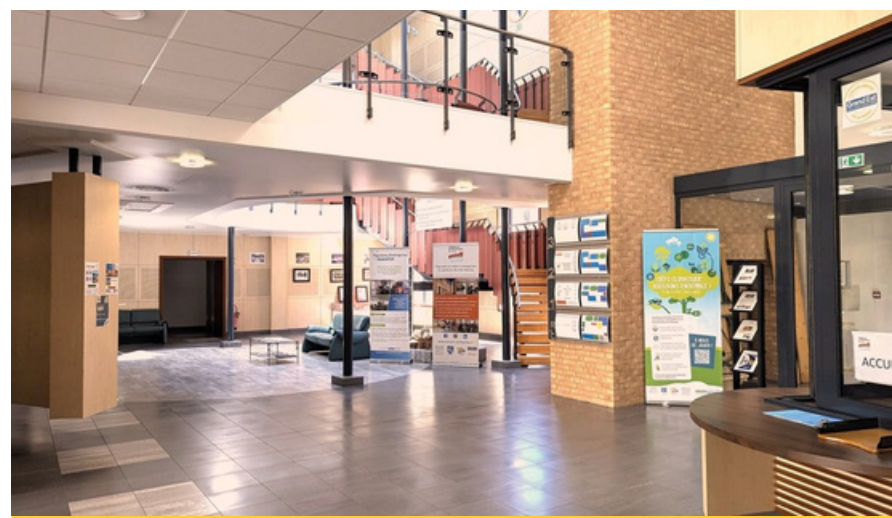


La gestion et l'animation de Tremplin Entreprises sont confiées par la Ville de Mutzig, propriétaire du site, au PETR Bruche Mossig dans le cadre d'une convention de mandat depuis 2019.

La direction de Tremplin est assurée par Patrick PETER, animateur économique du PETR.

L'accueil du PETR et de Tremplin Entreprises est assuré par Céline FOUCART.

L'entretien et l'équipement du bâtiment sont assurés par la ville de Mutzig (nettoyage, connexion internet, téléphonie, chauffage/climatisation) en liaison directe avec le PETR.



L'hébergement à Tremplin

Le taux d'occupation de Tremplin Entreprises était de 54 % au 01/01/2025 avec 13 bureaux occupés sur 25.

En 2025, Tremplin a enregistré :

- **2 nouvelles entrées** : suite au comité de sélection Tremplin a accueilli la Sté LAMTEC en avril et la Sté GIZELE en mai.
- **3 départs** : Luc BARTHEL Coach alchimiste, EXPERT PELLETS et ERO CORP.

Le taux d'occupation au 31/12/2025 passe à 56% avec 14 bureaux loués sur 25.

Perspectives pour 2026

Un photographe souhaite louer un bureau permanent début 2026.



Location de salles

En complément de ses résidents permanents, Tremplin accueille en location temporaire des acteurs économiques tels que la CCI, la CMA, Créacité, Antigone, France Travail, URSSAF, l'Ordre des experts-comptables... et loue ses salles de réunion ou bureaux d'entretiens à des organismes de reclassement, de formation ou d'insertion professionnelle notamment.

En dehors des locations de salles et de bureaux par les résidents de la pépinière, 17 entreprises ont loué des espaces à Tremplin.

En 2025, nous comptabilisons 181 jours de location (salles de formation et bureaux d'entretien).

De plus, l'espace télétravail/coworking a été loué à 15 reprises.

Accompagnement à la création/reprise d'entreprise

Le chèque CREA donne accès à différents accompagnements essentiels. Ils ont des valeurs nominales différentes selon les accompagnements auxquels ils donnent accès : c'est un « coupon de règlement » remis par la Région aux créateurs et « à dépenser » auprès des opérateurs labellisés par la Région qui dispensent les accompagnements proposés.

14 bénéficiaires de chèques Créa Grand Est «préparation du projet» et 3 porteurs de chèques Créa «Suivi post-créa» ont été reçus par Tremplin.



98 porteurs de projet conseillés en 2025 :

- Age moyen 38 ans
- 33% artisans, 33 % commerçants, 33 % de professions libérales et 1% d'agriculteurs
- 54 % de femmes (47 % en 2024)
- 70 % de demandeurs d'emploi, 29% de salariés
- 92 % de projet de création d'entreprise, 3 % de reprise d'entreprise et 5 % en projet de développement
- 78 % issus du territoire du PETR, dont 40 % CCRMM, 25 % CCVB et 12 % CCMV, 13 % des porteurs de projet étaient issus de la CC Portes de Rosheim, 10% restants viennent d'autres territoires (déménagements, recherche de locaux, recommandations...)
- 62 % de projets de micro-entreprise (66 % en 2024)
- 34 % susceptibles d'avoir besoin d'un financement d'Initiative BMP
- 10 % susceptibles d'être intéressés par la location d'un bureau à Tremplin

A cela s'ajoute :

- 10 réunions création/reprise d'entreprise animées par CMA/CCI - 59 participants
- 3 réunions création micro-entreprise animées par Tremplin et Créacité/Cooproduction - 18 participants



Chambre
de Métiers
d'Alsace



CCI ALSACE
EUROMÉTROPOLE



ANTIGONE
ENTREPRENDRE POUR S'OL RÉUSSIR ENSEMBLE



L'animation de Tremplin :

- 1 atelier commercial "Comment bien prospecter en 2025 ?" animé par Oxygène commercial F. Busché - 39 participants
- 1 atelier RH "Recrutement et marque employeur" par One RH N. Wirth - 9 participants
- 1 atelier juridique "Le bail commercial" animé par Me H. DOTT - 13 participants
- 1 atelier "la commande publique" animé par Commande publique Grand Est et la CMA - 15 participants
- 1 atelier "Micro rester ou sortir ?" animé par la CMA- 2 participants
- 1 atelier numérique « les indispensables pour réussir votre présence en ligne » animé par Les Foliweb - 13 participants
- Atelier « Adaptez les "Mobilités" de votre entreprise aux nouveaux enjeux de mobilité durable » animé par la CCI Alsace Eurométropole - 6 participants
- Atelier "Qualité de Vie au Travail " animé par SEVE C. Lutter - 8 participants

- 1 atelier "Reprise d'entreprise" animé par la CMA et la CCI - 6 participants
- Organisation du barbecue de Tremplin - 31 participants
- Festival numérique Bizz&Buzz organisé par la CCI, 6 ateliers animés par des professionnels du numérique et de l'IA - 70 participants

Mutzig

Le numérique au cœur du festival Bizz & Buzz

Pour la première fois, Tremplin Entreprises de Mutzig a accueilli, jeudi 16 octobre, une étape du festival numérique Bizz & Buzz, organisé par la CCI Alsace Eurométropole.

Six ateliers dont cinq consacrés au numérique, animés par des experts du secteur, ont rythmé la journée du jeudi 16 octobre dans les locaux de Tremplin Entreprises à Mutzig, à l'occasion du festival Bizz & Buzz. « Ce festival, organisé depuis 11 ans sur trois jours dans toute la région, vise à diffuser les bonnes pratiques numériques, à valoriser les talents et surtout à encourager les échanges humains, si précieux dans un monde de plus en plus digitalisé », souligne Marc Liebrich, conseiller à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI).

Des participants préoccupés par la sécurité informatique

Parmi les participantes, Virginie Burdin, venue de Niederhaslach, y voyait une belle opportunité : « Ma toute petite entreprise a subi trois attaques l'an dernier. Quand on est seule, on doit tout gérer sans pouvoir investir dans les outils les plus récents. Ces conférences nous aident. »



Patrick Peter, directeur de Tremplin Entreprises, entouré de Damien Plutino, expert en croissance digitale, et de Marc Liebrich, conseiller à la CCI. Photo Marie-Reine Kartner

Elle ne voulait pas manquer celle de Benjamin Louis, consacré à la sécurité des données et à la protection contre les cyberattaques. Même vigilance du côté de Patrick Peter, directeur de Tremplin Entreprises : « Nous avons, nous aussi, subi plusieurs attaques. Les auteurs agissent de partout, souvent depuis l'extérieur de l'Union européenne. Il faut être extrêmement prudents, mais cela

ne suffit pas toujours. » La dernière conférence de la journée était animée par Damien Plutino sur le thème « Boostez votre croissance : comment l'IA et l'automatisation transforment les TPE » (très petites entreprises). Parmi la quinzaine de participants, Adeline Wey, de Bilscholsheim, y voyait « un bon moyen de se tenir informée ». Pour Olivier Mathis, 38 ans, webmaster et community manager à Molsheim, l'événement a conforté ses pratiques : « Cela m'aide à affiner mes choix en matière de référencement. J'utilise l'IA quotidiennement depuis trois ans. Elle ne représente pas une menace pour l'emploi, mais un danger effrayant de manipulation de l'information. Il est indispensable de sensibiliser les jeunes aux dérives du numérique », a-t-il confié.

■ M.-R. K.

- Organisation du salon "Création-reprise d'entreprise" chez Tremplin Entreprises, avec les partenaires CMA, CCI, Initiative BMP, URSSAF, France Travail, cabinets d'avocats Yes, Cooproduction et Créacité, etc... Nous avons accueilli 120 visiteurs.

24 AVRIL 2025
Salon de la
**CREATION
REPRISE**
d'entreprise

14H-18H
SALON
ATELIERS

Entrée libre

18
Exposants

TREMPLIN ENTREPRISES
1 Rue Gambrinus MUTZIG

ORGANISÉ PAR TREMPLIN ENTREPRISES AVEC LA PARTICIPATION DE

Partenaires : CCI Alsace Eurométropole, Urssaf, Grand Est, ARCA, Banque Populaire 431, Réseau Initiative, Cooproduction, France Active, Yes!, Allianz, adie, BNCI, BNCI, BNCI.

L'animation de Tremplin :

Tremplin Entreprises en partenariat avec la Ville de Mutzig a organisé un spectacle **"L'effet ricochet"** de la comédienne Marie Guth, à La Scène Mutzig, avec les associations de soutien aux dirigeants 60000 Rebonds et APESA.

Ce spectacle sur un sujet souvent tabou et peu mis en lumière : la santé mentale des dirigeants. Suivie d'un afterwork cette soirée a réuni plus d'une centaine d'entrepreneurs.



Organisation d'un **"Rendez-vous business"** pour réunir **les clubs professionnels, réseaux et associations de commerçants-artisans du territoire** - Animé par la CMA, CCI et Tremplin Entreprises - 9 organisations participantes : Proval, BNI Mutzig, Association des commerçants et artisans de Wasselonne, Association des commerçants et artisans de Marlenheim, Dynabuy La Mossig, DORLICOM, HAG'ORA, ASACO, Club Platinum.

L'objectif étant de proposer un **forum des réseaux en 2026** à destination des entreprises du territoire pour faire connaître ces réseaux professionnels.



Animation et activité économique

- Participation à l'AG de Créacité et l'AG de France Active
- Participation à l'AG et au Job Bar 2025 de la Mission Locale
- Participation aux comités du Comité Local Pour l'Emploi
- Participation aux réunions des pros à Marlenheim
- Présentation de l'action de Tremplin Entreprises aux élus de la comcom de la Vallée de la Bruche
- Jury Idéa Pitch chez Pépite Etena pour promouvoir la pépinière auprès d'étudiants entrepreneurs
- Participation au Hackathon d'Etena
- Participation aux comités, au conseil d'administration et à l'AG d'Initiative Bruche Mossig Piémont
- Participation aux réunions de la Région Grand Est (Chèques Créa)
- Participation aux réunions de la Maison de Région Grand Est de Sélestat au titres des agents de développement économique
- Participation aux réunions des pépinières Alsace, GrandEst et France
- Accueil de l'association « Hag'Ora » collectif d'entreprises qui se réunit 2/mois
- Soutien et participation aux réflexions et aux événements du collectif d'industriels Ac:tions
- Participation aux démarches « Petites Villes de Demain » Wasselonne/Marlenheim - Schirmeck/La Broque/Rothau/Barembach et Mutzig/Dorlisheim /Molsheim
- Participation au Trophées Alsace Export CCI
- Participation aux Trophées Commerçants d'Alsace de la CCI
- Intervention au lycée Louis Marchal de Molsheim pour témoignage d'un chef d'entreprise auprès d'élèves
- Participation aux rencontres économiques des chambres consulaires et de l'Eurométropole de Strasbourg
- Participation au forum de la Route de l'Industrie à Sélestat avec AC:TIONS
- Participation à 360 Grand Est, forum Innovation
- Participation à l'inauguration de 2 nouveaux bâtiments chez SAFRAN
- Participation au triathlon de l'engagement de France Active Alsace
- Participation aux réunions ECO-DEFIS de la CMA
- Participation au salon BIG organisé par BPI France (Création d'entreprise)
- Participation à l'animation Mobilité avec la CCI
- Rencontre France Travail et opérateurs de la Créa
- Participation et animation d'un atelier Créalab de la CMA
- Réflexion sur la bourse aux locaux vacants avec la CCI
- Accueil et participation au CLEE
- Rencontre du Vice-Président en charge de l'économie à la région Grand Est
- Tenue d'un stand au salon Créer sa Boîte en Alsace à Strasbourg (CMA/CCI)

Initiative BMP :

Initiative Bruche Mossig Piémont est une association sans but lucratif dont les services proposés sont gratuits. Elle est régie par le droit local et fait partie du réseau Initiative France, premier réseau associatif de financement et d'accompagnement de la création/reprise d'entreprise en France.

Créée en 2003 à l'initiative du Pays Bruche Mossig Piémont, l'association Initiative BMP accompagne les porteurs de projets en création/reprise et croissance d'entreprise sur tout le territoire du PETR ainsi que les CC Pays de Sainte Odile et Portes de Rosheim, moyennant :

- Un prêt d'honneur à taux 0 sans intérêt ni caution, qui peut aller de 1 000 € à 30 000 €, remboursable sur une durée de 2 à 5 ans,
- Un suivi et un accompagnement personnalisé,
- Un parrainage apporté par un chef d'entreprise bénévole,
- Un prêt spécifique «Fonds Initiative Campagne» pour augmenter le prêt d'honneur lorsqu'il s'agit d'aider un commerce de proximité dans les communes rurales

L'association est prestataire pour le dispositif ARDAN sur le territoire (aide à la première embauche sur une création d'un nouveau poste au sein de l'entreprise).

L'association est un partenaire privilégié du PETR et des Communautés de communes pour l'animation et le développement du territoire. Le partenariat avec l'association locale initiative est formalisé au sein d'une convention prévoyant l'hébergement gracieux de l'association dans les locaux du PETR au regard de sa mission d'intérêt général qui se justifie par :

- L'encouragement de l'entrepreneuriat sur le périmètre du PETR et son impact sur la création (ou le maintien) d'emplois sur le territoire ;
- Le risque encouru en lien avec la faisabilité financière des projets ;
- L'expertise mobilisée à titre bénévole.

En 2025, Initiative BMP a à son actif :

- 23 projets entrepreneuriaux, 14 créations, 8 reprises et 1 développement, 11 sur Molsheim/Mutzig, 2 sur Vallée de la Bruche, 1 sur Mossig et Vignoble,
- Près de 250 000 € de prêts d'honneur engagés,
- Plus de 55 emplois créés ou maintenus.



Le programme Eco-Défis

Le PETR Bruche Mossig et la Chambre de Métiers d'Alsace ont reconduit le partenariat pour décliner l'opération Eco-Défis sur le territoire Bruche Mossig.

Il s'agit d'accompagner et de valoriser les artisans qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement en leur attribuant un label de reconnaissance nationale.

Pour obtenir ce label Eco-Défis, les artisans doivent réaliser sur l'année entre 3 et 5 défis dans 3 thématiques en lien avec le développement durable, comme par exemple : gestion des déchets, réduction du gaspillage alimentaire, économie d'eau, économie d'énergie, mobilité durable, achats durables, optimisation des pertes, qualité de l'air intérieur,...

Pour réaliser ces défis, l'entreprise est accompagnée par un conseiller de la CMA.

L'édition 2025 a récompensé 10 artisans et commerçants du territoire :

- La Terrine - Traiteur à Dorlisheim (CCRMM)
- Aude à la nature - Produits alimentaires à Grandfontaine (CCVB)
- Weber Création - Travaux de peinture extérieure à Jetterswiller (CCMV)
- Crym - Micro brasserie à Lutzelhouse (CCVB)
- SET Bruche - Etudes et réalisations de bobinage, câblage, assemblage de sous ensembles et tout matériel électronique et électrotechnique à Schirmeck (CCVB)
- CIP Création Impression Publicité - Imprimerie à Wisches (CCVB)
- LCTP Laboratoire de colorimétrie et technique de peintures - Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics à Muhlbach sur Bruche (CCVB)
- Laiterie du Climont - Fabrication et commercialisation de produits laitiers à Saales (CCVB)
- Mischler Lucie - Pâtisserie à Dinsheim sur Bruche (CCRMM)
- Atelier Peintures et matières à Marlenheim (CCMV)

La cérémonie de remise des labels par la CMA aura lieu le 17 février 2026 à 18h30 chez Tremplin Entreprises.



GLOSSAIRE

Lexique PETR

AC:TIONS : collectif des entreprises industrielles du Centre Alsace

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie

ADIRA : Agence de développement d'Alsace

ADEUS : Agence de Développement et d'Urbanisme de l'agglomération Strasbourgeoise

ANAH : Agence Nationale de l'Habitat

ANPP : Association Nationale des Pôles Territoriaux et des Pays

BBC : Bâtiments Basse Consommation

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CAUE : Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement

CCRMM : Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig

CCMV : Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

CCVB : Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche

CeA : Collectivité européenne d'Alsace

CEE : Certificats d'Economies d'Energie

CEP : Conseiller en Energie Partagé

CEREMA : expert public de l'adaptation au changement climatique

Cooproduction : Incubateur de projets d'Économie Sociale

CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales

CMA : Chambre de Métiers d'Alsace

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Créacité : Couveuse d'entreprises

DOO : Document d'Orientations et d'Objectifs (feuille de route du PADD)

EIE : Espace Info Energie devenu Espace France Renov (EFR)

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

FEADER : Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural

GAL : Groupe d'Action Locale

LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

LTECV : Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (loi n°2015-992 du 17 août 2015)

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

SARE : Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SELECTOM : Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de Molsheim et Environs.

SLIDE : Synergies Locales Inter-entreprises pour Développement Economique

SPRH : Service Public de la Rénovation de l'Habitat

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

TEPCV : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

TVB : Trame Verte et Bleue

ZAER : Zones d'accélération de la production d'énergie renouvelable

ZAN : Zéro Artificialisation Nette

BRUCHE MOSSIG



PÔLE D'ÉQUILIBRE
TERRITORIAL ET RURAL

